

Entreprises magazine

Numéro 108 – Juillet/Août 2021 – 4 EUR



Assurances

Dossier pages 24 - 45



VOTRE PARTENAIRE B2B AU LUXEMBOURG

Leader mondial des solutions d'assurance-crédit, Euler Hermes est également spécialiste des métiers de la caution et de l'assurance fraude. Nous accompagnons votre entreprise pour développer votre activité en toute confiance.

eulerhermes.be
+32 2 289 31 11

A company of **Allianz** 

 EULER HERMES



News

- 4** Brèves
- 16** Consensus économique « flash » réalisé dans le cadre de la Journée de l'Économie 2021 : Quo Vadis RSE ?
- 18** Quel est votre programme pour les vacances d'été ? Résultats du sondage réalisé en mai 2021 sur le site lesfrontaliers.lu

Communication

- 19** L'événement de demain sera plus responsable

Entreprendre au féminin

- 20** Marie-Christine Mariani : « Ne rêvez pas seulement votre projet, concrétisez-le »

Formation tout au long de la vie

- 22** Les pratiques de formation des entreprises selon le secteur d'activité
- 23** Le Répertoire des organismes de formation 2021 est en ligne

Dossier Assurances

- 24** Le secteur de l'assurance se reprend
- 26** Convention collective : la négociation qui divise
- 28** L'assurance dans la tourmente
- 30** COVID-19 : les chefs d'entreprise s'interrogent sur le rôle des assureurs
- 32** Transformer la prestation de services
- 34** Bâloise Assurances – Déjà dans l'après-crise
- 36** DAC 6 : de nouvelles obligations sujettes à interprétation

- 38** Et si l'assurance auto s'adaptait au type de motorisation ?
- 40** Assurez vos voitures de collection !
- 42** Atradius – Et si vous optiez pour l'assurance-crédit ?
- 44** Office du Ducroire – Maintien des aides pour contrecarrer les effets de la crise
- 45** Les cautions d'Euler Hermes : « Notre garantie pour développer votre business en toute sécurité »

Bon à savoir

- 46** La prolongation du délai de préavis
- 47** Prise de position de la Chambre des salariés – Le droit à la déconnexion existe et doit être respecté

À nos frontières

- 48** Le personnel infirmier frontalier toujours plus attiré par le Luxembourg

Etapas gourmandes

- 50** Le Victor, en attendant La Grappe d'Or

Auto

- 51** DS 7 Crossback e-Tense : hybride, connectée et exclusive

54 Beauty case

56 Livres

58 Musique

Editeur / Régie publicitaire /
Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /
Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /
Alex Barras, Isabelle Couset, Quentin Deuxant,
Sébastien Lambotte, Michel Nivoix, Michaël
Peiffer, Jeanne Renauld

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : Vincent Hein, Chrystelle Thévenot-lesfrontaliers.lu, Netty Thines, INFPC, Martine Borderies, M^e Céline Lelièvre et Chambre des salariés

Mise en page / Tessy Vandermerghel / weprint, Luxembourg
Impression / weprint, Luxembourg

Parution bimestrielle
Abonnements

1 an – 6 numéros : 40 EUR
2 ans – 12 numéros : 72 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.



© 2021 – Media & Advertising S.à r.l. – Toute reproduction est interdite. Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) - www.lord.lu

BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

RÉSULTATS DU 1^{er} SEMESTRE 2021

Les résultats du **Baromètre de l'Économie** du 1^{er} semestre 2021 réalisé par la **Chambre de Commerce** illustrent la nécessité de répondre dans les prochains mois à **4 besoins vitaux** pour la réussite de la relance économique : **ne pas arrêter les aides de manière abrupte ou prématurée**.

Les aides ont été une bouée de sauvetage indispensable à la préservation des entreprises, avec notamment 463 millions EUR versés pour le chômage partiel et 254 millions EUR d'aides non remboursables distribués, selon les derniers chiffres du ministère de l'Économie. Ces aides sont autant essentielles aujourd'hui que demain, notamment pour les secteurs du commerce et de l'HORECA. Elles permettront aussi aux entreprises de disposer de la trésorerie indispensable à la relance de leur activité. Leur retrait devra être progressif ; **réorienter l'épargne accumulée vers l'économie**. En 2020, les Luxembourgeois ont épargné 1,2 milliard EUR de plus qu'en 2019, tandis que la consommation chutait au sein de certains secteurs d'activité. Ce déséquilibre devra être rattrapé à moyen terme et des mesures devront inciter à la consommation pour relancer l'activité économique ; **aller vers une relance basée sur les compétences**. La relance devra être économiquement forte, socialement équitable et écologiquement durable. Relance doit rimer avec compétences et celles-ci s'acquièrent notamment à travers des formations bien calibrées. L'investissement dans les compétences devra être encouragé par l'Etat, surtout dans cette phase fragile ; **faire des entreprises les partenaires privilégiés de la relance**. Au moment où se dessine la stratégie de relance, il est essentiel de s'appuyer bien davantage sur les acteurs économiques pour définir les plans d'action sur la transformation digitale, les compétences, la transition environnementale ou encore la réforme des faillites...

Le *Baromètre de l'Économie* montre des entreprises encore ralenties par la crise et qui essaient de préserver l'emploi, mais une situation sanitaire non encore maîtrisée et une conjoncture internationale toujours incertaine pèsent sur leurs activités et perspectives à court terme. Pour l'ensemble de l'économie, le pic de la

crise semble surmonté. Cependant, même si un rebond s'esquisse, il est toutefois prématuré de parler de relance. Pour certains secteurs particuliers, l'HORECA en premier lieu, mais aussi les transports, l'événementiel et le commerce, la situation conjoncturelle est encore loin de s'éclaircir. La crise a affecté la politique de formation des entreprises, tout comme leurs investissements. Ainsi, les aides se révèlent encore indispensables, que ce soit pour les secteurs sinistrés ou pour relancer les investissements et projets essentiels à la compétitivité

Au cours des 6 derniers mois, l'activité a baissé pour 4 entreprises sur 10 et augmenté pour seulement 2 entreprises sur 10. Les entreprises des services financiers sont les seules à avoir majoritairement progressé sur la période (+ 43 % en moyenne), alors que des baisses sont constatées dans les secteurs de l'HORECA (- 88 %), des transports (- 40 %), du commerce (- 21 %), de l'industrie (- 18 %), des services hors finances (- 16 %) et de la construction (- 13 %).

Les dirigeants d'entreprise restent donc dans l'expectative pour les mois à venir.

www.cc.lu

STATEC

LE NOMBRE DE FAILLITES RESTE STABLE

Selon le dernier décompte du ministère de la Justice/**STATEC**, en avril 2021, les tribunaux luxembourgeois ont prononcé **76 faillites** (avril 2020 : 8 faillites ; avril 2019 : 71 faillites). Le nombre de faillites reste donc stable, à son niveau d'avant la crise sanitaire.

Quant au nombre de **liquidations**, les tribunaux luxembourgeois en ont prononcé **74** (avril 2020 : 44 liquidations ; avril 2019 : 30 liquidations) principalement des sociétés holding et des fonds de placement.

Les statistiques sur les faillites se basent sur le relevé des décisions judiciaires, issu du Registre de commerce et datant du 17 mai 2021 pour les données les plus récentes. Le mois de mai 2021 n'est donc pas pris en compte ici.

Source : STATEC, Statnews, *Le nombre de faillites reste stable, à son niveau d'avant la crise sanitaire*, Lucia Gargano, 19 mai 2021.

<https://statistiques.public.lu>

RANDSTAD WORKMONITOR

LES SALARIÉS DÉSIREUX DE REVENIR SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL ET PRÊTS À SE FAIRE VACCINER

Menée au cours du 1^{er} trimestre 2021 auprès de 800 travailleurs au Luxembourg, l'enquête semestrielle de **Randstad** montre un certain optimisme dans le chef des salariés qui se disent désireux de retourner sur leur lieu de travail (73 %) au moins partiellement, sinon à plein temps, et disposés à se faire vacciner (69 %) si cela est exigé par leur employeur.

L'enquête indique que 38 % des travailleurs ne se sentiront pas en sécurité sur leur lieu de travail tant que les personnes qui les entourent ne seront pas vaccinées, et 32 % préfèrent travailler à la maison jusqu'à ce que le vaccin soit largement distribué. Même si l'enquête a révélé que seuls 6 % des employés se verront contraints par leur employeur de se faire vacciner, 56 % déclarent toutefois qu'ils y sont incités.

Au Luxembourg, 48 % des travailleurs ont un emploi qui leur permet de travailler depuis leur domicile. 68 % des personnes interrogées déclarent que les contacts avec leurs collègues leur manquent, 46 % ont du mal à conserver un équilibre entre travail et vie privée, et 30 % se sentent isolés. Ce sentiment d'isolement touche plus particulièrement les 18-24 ans puisque 43 % disent en souffrir, soit le pourcentage le plus élevé de tous les groupes d'âge. Ces défis ont suscité un fort désir de retourner au bureau (73 %), mais pas nécessairement de la même manière qu'avant la pandémie.

Si pour près de la moitié des répondants, le fait de travailler à distance n'affecte pas leur productivité, certains y voient tout de même un impact positif (32 % de par le fait de travailler chez eux) ou négatif (23 % du fait de l'éloignement physique avec leur équipe et 25 % car davantage de stress lié à la période actuelle). Anticiper ce dont les travailleurs auront besoin au cours des prochains mois et intégrer les directives de santé publique seront des enjeux importants pour les employeurs. Les deux actions les plus attendues de la part des employés sont des enquêtes régulières sur leur bien-être (36 %) et des politiques visant à maintenir un équilibre entre temps de travail et vie privée (25 %).

Les données récoltées au Luxembourg révèlent que les travailleurs ne sont pas spécialement inquiets de perdre leur emploi dans les mois à venir. Seuls 5 % disent avoir des craintes car ils ont un contrat temporaire et 6 % car les aides du gouvernement vont prendre fin et la situation financière de leur employeur va en pâtir. Dans les pays voisins et au niveau mondial ces taux sont beaucoup plus élevés (plus de 20 %). Par contre, les répondants de notre pays sont beaucoup moins optimistes que les autres quant à une amélioration du marché de l'emploi : 27 % pensent qu'ils auront plus d'opportunités de trouver un emploi cette année (37 % en France, 44 % en Belgique et 54 % en Allemagne et au niveau mondial).

Quant à l'index de mobilité du Luxembourg, il reste le plus faible de tous les pays étudiés et recule de 7 points par rapport à la période précédente. 10 % des répondants déclarent avoir changé d'emploi dans les 6 derniers mois (stable par rapport à l'an dernier). Le marché de l'emploi luxembourgeois semble avoir été moins impacté par la crise sanitaire que les pays voisins car seuls 6 % imputent ce changement à la baisse d'activité ou à la fermeture de leur entreprise. En France et en Belgique ce taux atteint 19 % et en Allemagne 25 %.

Rapport complet du *Randstad Workmonitor* au niveau mondial sur <https://www.randstad.com/workforce-insights/global-hr-research/randstad-workmonitor>. ✓

FEDIL

RÉSULTATS DE LA 12^e ENQUÊTE LES QUALIFICATIONS DE DEMAIN DANS L'INDUSTRIE

L'édition 2021 de l'enquête *Les qualifications de demain dans l'industrie* menée par la FEDIL indique un total de **817 prévisions d'embauches pour 62 entreprises dans les 2 ans à venir**, dont 66,34 % pour remplacer des départs et 33,66 % pour occuper des postes qui viennent d'être créés. Le chiffre total d'embauches prévu est malheureusement le moins élevé depuis le lancement de l'enquête en 1998. Ceci est notamment dû à la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19, ayant causé, entre autres, des manques de prévisibilité et des difficultés de planification en termes de recrutement pour les années à venir.

Les entreprises ont de nouveau signalé une demande très importante de la formation du Diplôme d'Aptitude Professionnelle (DAP) (46,3 % du chiffre total), mais on peut également observer une hausse notable de la demande de la formation du Diplôme de Technicien (DT) (18,4 % du chiffre total). La formation du baccalauréat (BAC) reste celle qui est la moins sollicitée auprès des entreprises industrielles du Luxembourg (2,9 % du chiffre total).

Plusieurs partenaires institutionnels ont collaboré à cette enquête, à savoir la Chambre de Commerce/House of Training, la Maison de l'Orientation, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

Une autre initiative de promotion des métiers de l'industrie et des technologies, le projet HelloFuture (www.hellofuture.lu), propose, entre autres, sur son site Internet des outils innovants et interactifs permettant aux élèves et étudiants d'orienter leur avenir professionnel vers le monde industriel de demain. Tous les niveaux d'études sont concernés : DAP, DT, Brevet de Technicien Supérieur (BTS), Bachelor, master et doctorat. Les résultats de cette 12^e enquête sont communiqués sous forme de dépliants réalisés sur base du design de la brochure qui dirige les étudiants ciblés vers l'enquête. La brochure peut être consultée sur www.fedil.lu. ✓

LËTZLAW ACADEMY

PUBLICATION DE LA SARL LUXEMBOURGEOISE – LE GUIDE PRATIQUE

La SARL luxembourgeoise – Le guide pratique, publié par **LëtzlAW Academy**, donne de nombreuses informations sur tous les aspects juridiques de la forme de société la plus répandue de la Place. Ce nouvel ouvrage de 280 pages s'adresse à toutes les personnes concernées par la S.à r.l. au Luxembourg : entrepreneurs, décisionnaires, comptables, juristes, etc.



L'auteur, **M^e Patrick Lestienne**, est avocat, inscrit au Barreau de Luxembourg depuis près de 20 ans, rompu à la pratique du droit des sociétés. Il enseigne cette matière dans les entreprises et dans divers organismes étatiques et privés.

À la table des matières : La constitution, Les associés, Les dirigeants & l'organe de gestion, La surveillance de la S.à r.l., Le financement de la société, Les comptes annuels, Les distributions, Les restructurations et La dissolution & la liquidation, la faillite.

L'ouvrage est disponible dans les librairies luxembourgeoises de référence ainsi que sur www.letzlAW-academy.com/bookstore. ✓

AKENIS

UNE CLINIQUE DU TRAVAIL À STEINFORT ET À LIBRAMONT

Stress, harcèlement, *burn-out*, *bore-out*..., les risques psychosociaux liés au travail sont bien présents mais encore trop souvent méconnus. Il n'existe pas de chiffres officiels mais plusieurs études démontrent qu'ils sont en augmentation de 15 à 30 % ces dernières années en Belgique et au Grand-Duché. Pour lutter contre ces risques psychosociaux et aider les personnes qui en souffrent, **Akenis, une clinique du travail**, vient d'ouvrir ses portes à **Steinfort** et à **Libramont**.

Une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, kinésithérapeutes, sophrologues, nutritionnistes, conseillers en prévention... accompagne chaque personne vivant une situation de souffrance en lien avec son activité professionnelle.

Les risques psychosociaux liés au travail peuvent également toucher les personnes bientôt en retraite, les demandeurs d'emploi... qui peuvent être affectés par un stress lié, d'une manière ou d'une autre, au travail.

Akenis propose une prise en charge globale des personnes en souffrance, mais elle agit également au sein des entreprises, dans une démarche d'information, de prévention ou à travers la gestion d'une situation de crise. Enfin, elle propose également un accompagnement spécifique et des ressources pour les médecins. ✓

<https://akenis.lu>

Adresses : 6 A, rue Ermesinde – L-8416 Steinfort
Tél : (352) 691 450 476 et 33, rue de la Cité – B-6800 Libramont – Tél : 32 (0)61 28 98 89.

PWC

24^e ANNUAL GLOBAL CEO SURVEY – LUXEMBOURG FINDINGS

Les chiffres-clés pour le Luxembourg de la **24^e enquête annuelle mondiale sur les dirigeants d'entreprise** de **PwC** sont les suivants : 79 % des CEO prévoient une amélioration de l'économie au cours des 12 prochains mois et 68 % s'attendent à ce que la croissance des revenus s'améliore (77 % dans le secteur des services financiers) ; la sur-réglementation est une préoccupation accrue parmi les CEO luxembourgeois par rapport à leurs homologues mondiaux ; 60 % des CEO du pays se disent préoccupés par les risques de cybersécurité ; les investissements à long terme dans l'ESG s'accéléreront à l'échelle mondiale et locale, en particulier dans le secteur financier ; 85 % des CEO luxembourgeois ont l'intention d'augmenter leurs investissements à long terme dans la digitalisation ; et l'augmentation des compétences sera au cœur de la stratégie de main-d'œuvre des CEO.

Concernant la reprise économique mondiale, les CEO se montrent optimistes et font preuve d'une confiance croissante quant à son rythme et à son ampleur, le déploiement du vaccin laissant espérer une amélioration indispensable du contexte économique.

PwC Luxembourg participe à cette initiative tous les 2 ans afin de positionner le Luxembourg sur la scène internationale, mais aussi de fournir des informations plus spécifiques de – et pour – les CEO locaux. [Le rapport intégral 24th Annual Global CEO Survey 2021–Luxembourg Findings est disponible sur https://www.pwc.lu/en/ceo-agenda/ceosurvey-lux-2021.html.](https://www.pwc.lu/en/ceo-agenda/ceosurvey-lux-2021.html) ✓

CLOCHE D'OR

LE P+R PROVISOIRE EST OUVERT

Situé aux abords du Stade de Luxembourg (route d'Esch), le **P+R provisoire à la Cloche d'Or est ouvert**, en attendant la finalisation du P+R définitif. Il dispose

d'une capacité de 606 emplacements, dont 5 emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite. Gratuit pendant 24 heures à l'instar du régime applicable aux autres P+R de la capitale, il vous en coûtera 10 EUR par journée entamée à partir de la 25^e heure. La validation du ticket de stationnement aux caisses automatiques à l'intérieur du parc relais est requise pour tout stationnement d'une durée supérieure à 24 h.

Afin de guider les automobilistes vers les emplacements libres et de connaître avec précision et en temps réel le nombre de places disponibles, le P+R est relié au système de guidage dynamique de la Ville de Luxembourg (Parkleitsystem). Par ailleurs, le taux d'occupation du parking peut être consulté sur parking.vdl.lu ainsi que sur maps.vdl.lu.

Le P+R est desservi par les lignes AVL 5 et 22 (bus.vdl.lu). ✓

CLOCHE D'OR

OUVERTURE DE L'HÔTEL INNSIDE LUXEMBOURG



Photo-INNSIDE Luxembourg

Appartenant au groupe **Meliá Hotels International**, l'**hôtel INNSIDE Luxembourg** et son restaurant **de Gaart** ont ouvert leurs portes, comme prévu, le 21 mai dernier, au cœur du quartier en plein essor qu'est celui de la **Cloche d'Or**, avec pour mission d'offrir des expériences uniques à leurs clients, en mettant également l'accent sur la culture et les produits locaux. Les matériaux utilisés sont garantis sans plastique, les cosmétiques bio... et l'hôtel met en avant la culture locale, comme par exemple le travail d'un artiste sur ses murs et via les uniformes du personnel.

Fondée en 1956 à Palma de Majorque (Espagne), Meliá Hotels International est l'une des plus grandes entreprises hôtelières au monde, ainsi que le leader absolu sur le marché espagnol avec plus de 380 hôtels

(portefeuille actuel et pipeline) dans plus de 40 pays et 4 continents, exploités sous les marques Gran Meliá Hotels & Resorts, Paradisus by Meliá, ME by Meliá, Meliá Hotels & Resorts, INNSIDE by Meliá, Sol by Meliá et TRYP by Wyndham. L'entreprise espagnole est la 1^{ère} à être présente sur des marchés clés comme la Chine, le golfe Persique ou les États-Unis, tout en maintenant sa position de leader sur les marchés traditionnels comme l'Europe. ✓

www.melia.com

BANKING CIRCLE

155 MILLIARDS EUR DE VOLUMES DE PAIEMENTS EN 2020

Banking Circle, spécialiste des paiements transfrontaliers basé au Luxembourg, rapporte une augmentation significative de ses flux de paiements et clients seulement 1 an après avoir reçu sa licence bancaire de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSFF), laquelle lui a permis de doubler sa base de clients, soit plus de 150 institutions financières, dont Stripe, Alibaba et Paysafe ; de traiter 6 % du flux de commerce électronique B2C en Europe et 155 milliards EUR de volumes de paiements en 2020. D'ici fin 2021, Banking Circle prévoit 250 milliards EUR de volumes de paiements annuels à taux fixe et 100 millions de virements bancaires annuels.

Sa feuille de route stratégique est motivée par l'objectif de fournir les meilleurs rails de paiement de sa catégorie grâce à une combinaison de compensation directe avec les banques centrales et d'un solide réseau de correspondants bancaires. Aujourd'hui, Banking Circle donne accès à 12 systèmes de compensation locale grâce à une combinaison de compensation directe et de banques partenaires, ce qui permet des **paiements transfrontaliers dans 25 devises**. Elle a également établi des partenariats avec des banques du monde entier, permettant aux clients de disposer de la capacité de paiement dont ils ont besoin dans les zones géographiques et les devises où elle n'offre pas actuellement de collecte locale.

En mai dernier, Banking Circle a annoncé avoir rejoint l'**initiative P27** pour contribuer à la consolidation de l'écosystème de

paiement des pays nordiques actuellement fragmenté. Agréée, la banque assume un rôle prépondérant dans la création de compensation de masse pour la couronne danoise. P27, nommé d'après les 27 millions de personnes qu'elle servira dans la région nordique, est une initiative entre plusieurs grandes banques qui partagent toutes un objectif commun : créer la 1^{ère} plateforme numérique au monde à travers laquelle les entreprises et les consommateurs peuvent effectuer des paiements nationaux et transfrontaliers en temps réel.

PARTENARIAT AVEC SAFENETPAY



Anders la Cour, cofondateur et CEO, Banking Circle.

Photo-Banking Circle

Safenetpay, fournisseur unique de solutions de paiement pour les entreprises, s'est associé à **Banking Circle** pour **renforcer son offre de paiement transfrontalier**. Grâce aux comptes multidevises de Banking Circle, aux solutions de transactions SEPA et SWIFT, et aux capacités d'opérations de change, les clients professionnels de Safenetpay peuvent désormais accéder à des devises supplémentaires, à des taux de change compétitifs et à des transactions rapides et fiables au sein de l'Espace unique de paiement en euros (Single Euro Payment Area, SEPA).

Le partenariat avec Banking Circle permet à Safenetpay de servir un plus large éventail de clients, tout en fournissant un soutien supplémentaire aux clients existants qui cherchent à se développer sur de nouveaux marchés.

« La plupart des clients de Safenetpay sont des PME – un groupe que nous savons souvent aux prises avec l'impact de l'exclusion financière. En collaboration avec Banking Circle, Safenetpay peut désormais fournir aux PME un accès aux marchés internationaux sans les retards coûteux causés par les paiements transfrontaliers traditionnels et les opérations de change »,

a notamment expliqué Anders la Cour, cofondateur et CEO de Banking Circle. ☑

www.safenetpay.com
www.bankingcircle.com

BANQUE RAIFFEISEN BILAN 2020 EN HAUSSE



Photo-Raiffeisen

Au 31 décembre 2020, le **total du bilan de Banque Raiffeisen** affiche une **hausse de 8,2 %** par rapport à la fin de l'exercice précédent pour s'établir à **9.641 millions EUR**.

Les **dépôts de la clientèle non bancaire** augmentent de **7,6 %** et atteignent 8,4 milliards EUR.

Les **avoirs sous gestion** augmentent de **7,9 %**, notamment grâce au succès des différentes formules de gestion patrimoniale qui voient leurs encours progresser de 16 %.

La **progression de 7,5 % des crédits à la clientèle**, y compris les opérations de crédit-bail, conforte la place d'acteur de référence de Raiffeisen dans le financement de l'économie locale. Ainsi, plus de 60 % de la croissance provient de prêts aux clients particuliers, principalement pour l'acquisition ou la construction de nouveaux logements (en grande majorité au profit de jeunes primo-accédants). En parallèle, la Banque a continué à soutenir le secteur professionnel, comme en témoigne la progression constante des volumes de prêts accordés aux entreprises et aux entités publiques luxembourgeoises (+ 9 % par rapport à 2019).

En 2020, la Banque a enregistré un **résultat net d'intérêts** en progression de **6,2 %**.

Les **commissions nettes** s'inscrivent en hausse de **3,9 %** sous l'impulsion des activités de financement et de placement. Ces dernières ont pleinement profité de la forte activité boursière enregistrée durant le 1^{er} et le 4^e trimestre de l'année, combinée à une belle croissance des

dépôts titres de la clientèle (+ 11 %). À l'inverse, les activités de paiement ont été directement impactées par les mesures de restriction sanitaire, avec, entre autres, une réduction drastique des opérations réalisées aux guichets, des retraits de billets aux distributeurs et des paiements par carte de crédit à l'étranger.

Les **coûts d'exploitation** de la Banque sont **restés stables** par rapport à l'exercice 2019.

L'effectif au 31 décembre 2020 totalisait **654 employés**, en léger recul par rapport à 2019.

L'application d'une stricte politique de prudence dans la gestion des risques du portefeuille de crédits de la Banque a conduit à une dotation nette aux corrections de valeur de 14 millions EUR.

À la lumière des éléments qui précèdent, la Banque affiche pour l'exercice 2020 un **résultat net de 18,8 millions EUR**, en **augmentation de 8,1 %** par rapport à l'exercice précédent.

En 2020, la Banque qui compte désormais 40.503 membres (+ 9,0 %) a accordé à ces derniers des **avantages OPERA** pour un montant total de **1,2 million EUR**, en **hausse de 9,4 %** par rapport à 2019.

Banque Raiffeisen a octroyé un total de **1.500 moratoires à ses clients professionnels et privés** dont les finances ont été impactées par la crise. Tout au long de l'année, Raiffeisen a fait preuve de flexibilité, ainsi que d'une grande réactivité et disponibilité des conseillers pendant la crise, ce qui lui a permis de rester proche de ses clients et de continuer à assurer un accompagnement personnalisé à tout moment.

Dans le cadre de sa responsabilité sociale d'entreprise coopérative, la Banque a poursuivi ses ambitions de contribuer à la durabilité à travers ses offres de produits et services. C'est ainsi qu'elle a élargi son éventail de solutions pour les particuliers en lançant le **nouveau prêt personnel R-Eco**. Offrant des avantages attractifs, cette nouvelle formule est destinée au financement d'une voiture neuve écologique ou d'une rénovation énergétique d'un logement. Elle a également lancé une nouvelle gamme de cartes Visa durables et écologiques.

Afin de développer l'aspect coopératif, Banque Raiffeisen propose désormais à

ses membres **la souscription de parts bénéficiaires**. Ces titres constituent une intéressante opportunité d'investissement pour les clients membres et permettent de surcroît de contribuer au développement de la Banque et de l'économie nationale. En outre, l'année 2020 a été rythmée par certaines autres nouveautés majeures telles que la refonte de l'application R-Net, offrant de nouvelles fonctionnalités et une navigation plus intuitive.

À côté de cela, Raiffeisen a signé un nouveau partenariat avec la caisse d'épargne-logement Wüstenrot afin de proposer une offre de services bancaires plus complète et adaptée aux besoins de ses clients. Enfin, Raiffeisen a également continué ses efforts en matière de modernisation de ses agences. ✓

www.raiffeisen.lu

BIL RÉSULTATS 2020



En 2020, le **produit net bancaire de BIL** s'est élevé à **555 millions EUR**, en **baisse de 2 %** (- 9 millions EUR) par rapport à 2019 (563 millions EUR).

La **contribution des activités commerciales au produit d'exploitation** a augmenté de 3 millions EUR (+ **0,6 %**) par rapport à 2019.

Les **prêts à la clientèle** ont **augmenté de 4,8 %** à 15,4 milliards EUR, une hausse attribuable essentiellement aux prêts hypothécaires qui ont crû de 15,2 %, ce qui témoigne du soutien continu apporté par la BIL à l'économie locale pendant la pandémie.

Les **dépôts de la clientèle** ont **augmenté de 4,1 %** pour atteindre 19,8 milliards EUR.

Le **coût du risque des activités ordinaires** s'est élevé à **63 millions EUR** en 2020 (27 millions EUR en 2019)

La Banque affiche un **résultat net de 101 millions EUR**, faisant preuve d'une remarquable résilience malgré la crise sanitaire persistante et l'incertitude liée à la situation économique. Les actionnaires ont décidé de mettre en réserve le résultat net afin de soutenir le développement de la Banque et d'investir dans l'avenir.

La BIL poursuit le déploiement de son plan stratégique *Create Together 2025* avec le soutien de son actionnaire majoritaire Legend Holdings et le Grand-Duché de Luxembourg. Développer la marque au Luxembourg et à l'international, encourager et soutenir l'innovation, et créer des conditions propices à une croissance durable restent ses priorités. ✓

www.bil.com

GROUPE POST LUXEMBOURG UN CHIFFRE D'AFFAIRES 2020 EN LÉGÈRE HAUSSE



De g. à dr. : **Claude Strasser** (directeur général) et **Serge Allegrezza** (président du conseil d'administration), POST Luxembourg.

Photo-POST Luxembourg

Malgré une année marquée par la crise COVID-19, **POST** a assuré la continuité de ses missions et a atteint ses objectifs annuels tout en assumant des tâches supplémentaires liées à la crise sanitaire. Le **Groupe POST Luxembourg** a enregistré une **légère hausse du chiffre d'affaires** de 2,5 millions EUR à **864,4 millions EUR**, soit une augmentation de 0,3 % par rapport à 2019. En 2020, les 3 métiers de POST – services postaux, de télécommunication et services financiers postaux – ont réussi à atteindre leurs objectifs annuels tout en assumant la gestion quotidienne de la crise. Le **résultat opérationnel (EBITDA) baisse de 16 %** à 153,4 millions EUR par rapport à un résultat en hausse en 2019. Le **bénéfice net** s'élève à **36,2 millions EUR**, une **baisse de 5 %**.

2020 a révélé combien la modernisation de POST et les investissements opérés depuis plusieurs années, notamment dans ses réseaux de télécommunication et dans la gestion et la distribution de colis, se sont avérés précieux durant la crise sanitaire et ont confirmé la pertinence de la stratégie d'entreprise *Mir sinn d'POST*.

Sous l'effet des changements de consommation, avec une forte propension des achats en ligne depuis le 1^{er} confinement, les **volumes de colis** ont dépassé en 2020 le seuil des **6,1 millions**, soit une **augmentation de 47 %** par rapport à 2019. En parallèle, le métier postal a continué d'être influencé par l'évolution de la digitalisation, entraînant le déclin des volumes de courrier.

Les activités logistiques de POST Luxembourg, initialement spécialisées dans la gestion de colis en provenance d'Asie et destinés au marché européen, se sont amplifiées en 2020 au niveau local. En plus du traitement de 14 millions de colis en provenance d'Asie au Findel pour être acheminés partout en Europe, le département logistique de POST a géré, dans le contexte de la crise sanitaire, le centre logistique du site corona.letzshop.lu pour assurer le stockage et la préparation de commandes, et a coordonné l'emballage ainsi que la distribution de masques aux entreprises et à une partie de la population.

Avec un **chiffre d'affaires de 190,7 millions EUR**, le **métier postal** parvient à compenser la baisse du volume des lettres au niveau national de - 6,9 % (60 millions EUR de chiffre d'affaires) par la hausse du volume de la logistique (+ 7,5 % à 44 millions) et des colis (+ 47 % à 20,5 millions).

Avec **479,7 millions EUR (+ 3,4 % par rapport à 2019)**, le **domaine des télécommunications** contribue à **près de 60 % du chiffre d'affaires du Groupe POST**.

Le chiffre d'affaires du **métier Finance** enregistre une **baisse de 3,5 millions** (- 12,8 %) à 24 millions EUR.

1^{er} employeur luxembourgeois, le Groupe POST Luxembourg employait en 2020 en moyenne **4.697 personnes de 50 nationalités différentes**. ✓

www.post.lu

BNP PARIBAS

ADHÉSION À LA NET-ZERO BANKING ALLIANCE LANCÉE PAR L'ONU ENVIRONNEMENT

Poursuivant ses engagements de lutte contre le réchauffement climatique, **BNP Paribas** vient d'adhérer récemment à la **Net-Zero Banking Alliance (NZBA)** lancée le 21 avril dernier par l'Initiative Finance de l'ONU Environnement (UNEP FI). Cette alliance bancaire constitue une étape décisive dans la mobilisation du secteur financier pour le climat. Elle s'inscrit dans le cadre de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero présidée par Mark Carney en amont de la COP26 qui se tiendra en novembre prochain.

BNP Paribas a inscrit la recherche d'impacts environnementaux positifs dans sa raison d'être et entend faire de la finance durable un levier majeur de son prochain plan stratégique. Le Groupe est convaincu que l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris implique une mobilisation de l'ensemble du système financier.

Les adhérents de la NZBA s'engagent à : aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par leurs activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (hausse de la température limitée à 1,5°C) ; se fonder sur des scénarios de transition crédibles et publiés par des instances reconnues (GIEC, AIE) ; faire porter en priorité leurs efforts sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre et jouant un rôle-clé dans la transition vers une économie neutre en carbone ; se fixer des objectifs intermédiaires, au plus tard pour 2030 ; et publier annuellement leurs progrès et les plans d'action associés.

L'adhésion de BNP Paribas à la NZBA s'inscrit dans la continuité de son engagement pris dans le sillage de la COP21 en 2015 d'aligner son portefeuille de crédit sur les objectifs de l'Accord de Paris. ☑

www.bnpparibas.com

EFA

SIGNATAIRE DES PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



EFA, l'une des principales sociétés de services pour gestionnaires d'actifs au Luxembourg, a signé les **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)** soutenus par les Nations Unies, et reconnu comme cadre principal mondial pour encourager les pratiques positives en matière environnementale, sociale et de gouvernance dans les stratégies d'investissement.

Pour EFA, devenir signataire des PRI est une étape naturelle après avoir adhéré au Pacte mondial des Nations Unies, dans lequel les signataires s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Depuis sa création, EFA prend les questions ESG très au sérieux et est récompensée par le niveau Gold du label indépendant *Ecovadis* depuis 2018. Celui-ci permet aux gestionnaires d'actifs ayant des stratégies d'investissement durable de conserver un haut niveau d'ESG tout au long de la chaîne de valeur de leurs fonds. ☑

www.efa.eu, www.unpri.org

BÂLOISE

SWITCH PLAN, 1^{er} CONTRAT D'ASSURANCE VIE 100 % DURABLE

Grâce à des fonds durables et responsables élaborés spécifiquement pour **Baloise, Switch Plan** intègre les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), des critères fondamentaux qui guident aujourd'hui les investisseurs désireux de créer de la valeur et portés sur les thématiques de développement durable. Ces critères permettent dans un premier temps d'évaluer et vérifier la responsabilité des entreprises ou secteurs économiques dans lesquels les primes des contrats d'assurance vie sont investies, en matière d'environnement, d'impact social et de gestion. Ils mesurent également l'impact éthique de ces investissements.

Ce nouveau contrat d'assurance vie s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de la part de Baloise pour plus de durabilité dans le secteur de la finance et de l'assurance, accompagnée par **etika**. Le partenariat signé en début d'année 2020 entre l'assureur et l'association prévoyait effectivement l'élaboration de produits d'assurances éthiques.

5 stratégies ont ainsi été définies par Baloise, accompagnée par **etika**, pour proposer à ses clients des solutions personnalisées. Le preneur se voit proposer des fonds correspondant à sa classe de risque et ses attentes (intégration d'une part plus ou moins audacieuse en actions ou priorité aux rendements), mais également à ses préoccupations (tendances climatiques ou thématiques porteuses pour le futur).

Les fonds internes collectifs sont gérés par **Degroef Petercam Asset Management**. ☑

www.switchplan.lu, www.baloise.lu, www.etika.lu

LUXAIR

UNE ANNÉE FORTEMENT IMPACTÉE

L'année 2020 a été compliquée pour l'ensemble du secteur aérien. Selon IATA, le trafic passager a enregistré une baisse importante de 73,7 % et le taux d'occupation a chuté de 18,8 % pour atteindre 66,8 %. Outre le secteur aérien, le secteur du tourisme dans son ensemble a fait les frais de l'épidémie du COVID-19. **Luxair S.A.** a clôturé l'exercice 2020 avec un résultat opérationnel de - 159,8 millions EUR et un **résultat net de - 154,9 millions EUR**. Fin 2020, **Luxair** a subi une baisse de passagers de l'ordre de 71 %, entraînant **une baisse de 70 % des recettes**, pour aboutir à une perte d'exploitation de 73 millions EUR. Le taux d'occupation a diminué de 15 % pour atteindre 52 %.

LuxairTours a été fortement impactée par la crise avec une baisse de près de 66 %, limitant le nombre de passagers à 257.651. Cette forte baisse a généré un **résultat d'exploitation négatif de 54 millions EUR**.

La crise du COVID-19 a changé radicalement la donne pour **LuxairCARGO**. Dès le mois de mars, la relance de l'industrie chinoise et la reprise des vols cargo vers la Chine, combinées à la suspension des vols commerciaux dont la cargaison a été redirigée vers des avions transportant du fret, ont conduit à une augmentation significative des opérations sur le terrain. Lors du 1^{er} confinement en mars 2020, la plateforme logistique de **LuxairCARGO** a joué un rôle essentiel dans l'approvisionnement du Luxembourg, de l'Europe et du monde en produits médicaux. Le trafic

de fret a été plus important que jamais, notamment pour le transport de matériel médical. 947.000 tonnes de marchandises ont été transportées par l'Aéroport de Luxembourg au cours de l'année. Une **augmentation de 6 % du trafic de fret** a été enregistrée par rapport à 2019. Mais si le volume a augmenté, la gestion des opérations a entraîné des surcoûts et le résultat d'exploitation s'est dégradé, passant d'une **perte de 3 millions à un peu plus de 10 millions EUR**.

La baisse du trafic de passagers a eu un impact significatif sur l'activité de services au sol exploitée par **LuxairServices**, qui enregistre une **baisse de 15,5 millions EUR**.

DES PROJECTIONS PLUS POSITIVES POUR LE 2^e SEMESTRE

Bien que les premiers mois de l'année restent marqués par la crise sanitaire, **Luxair** et **LuxairTours** ne se découragent pas et continuent à proposer des nouveautés : vols triangulaires Luxembourg-Mykonos-Santorin (du 5 juillet au 13 septembre) ; vers Sal au Cap Vert (de juin à octobre) ; et, à partir du 30 septembre, vers Dubai.

Au cours des 3 premiers mois de l'année, **Luxair Airlines**, qui espérait une reprise des voyages d'affaires, a enregistré une baisse importante de **- 75 % du nombre de passagers** par rapport à la même période 2019. Les réservations pour la 2^e partie de l'année affichent une baisse de 48 % par rapport à la même période 2019. En 1^{ère} partie de l'année, ce chiffre s'élevait à - 80 %.

LuxairTours a également vu son nombre de voyageurs diminuer de 64 % par rapport à la même période en 2019. Cependant, les projections pour la 2^e partie de l'année sont légèrement plus positives.

Les mesures mises en place par l'État luxembourgeois demandent la preuve d'un résultat de test COVID-19 négatif pour pouvoir revenir dans le pays par voie aérienne suite à un séjour à l'étranger. Luxair et LuxairTours se distinguent des autres tours opérateurs en proposant et en prenant en charge des solutions à destination pour simplifier le retour des clients. LuxairTours organise et prend en charge le test antigénique à destination pour les passagers ayant réservé un forfait vacances avec un vol retour jusqu'au 30 juin 2021 inclus. En cas de

quarantaine suite à un résultat positif, LuxairTours prend en charge les frais d'hébergement et organise le retour sur le prochain vol Luxair.

Cette année, Luxair et LuxairTours proposent un réseau de 85 destinations, avec 10 nouvelles destinations pour la compagnie aérienne et 6 pour le tour opérateur.

Quant à la division de fret aérien de Luxair, **LuxairCARGO**, celle-ci a manutentionné 274.200 tonnes, une augmentation de 36 % par rapport à 2020 et 27 % par rapport à 2019.

www.luxair.lu, www.luxairgroup.lu

LUX-AIRPORT

RÉNOVATION DE LA PISTE DE L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG



Début mai, **Lux-Airport** a entamé la **réhabilitation complète de l'unique piste de l'Aéroport**, longue de 4.000 mètres. Le **consortium SOMO Findel Airport**, une association d'entreprises de construction luxembourgeoises, françaises et belges, engageant des profils locaux et soutenant l'emploi local (Colas, Félix Giorgetti S.à r.l., Karp-Kneip Constructions S.A. et JDC Airports S.A.) a remporté l'appel d'offres pour les travaux, qui seront exécutés au cours des **2 prochaines années** entre 23h00 et 06h00. Les horaires des vols réguliers ne seront pas affectés. Les travaux consistent en un renouvellement complet de la piste pour en faire une piste ultramoderne avec installation de bandes latérales, système de drainage des eaux et signalisation. L'éclairage de la piste sera remplacé par le système LED le plus moderne, ce qui permettra d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de CO₂ de l'Aéroport.

Plus de 300 personnes travaillent sur le projet au quotidien.

www.lux-airport.lu/runway
www.luxairport.lu

LUXAVIATION

DES INITIATIVES DANS LE CADRE DE LA DURABILITÉ D'ENTREPRISE



Photo-Luxaviation Group

Le groupe **Luxaviation**, l'un des plus grands opérateurs d'avions et hélicoptères d'affaires au monde, basé au Luxembourg, renforce sa stratégie de **durabilité d'entreprise avec le lancement d'un certain nombre d'initiatives en 2021**. Ainsi, la société a accueilli **Nicolas Kroll, responsable du Développement durable** afin de positionner la durabilité en tant que partie intégrante de la stratégie d'entreprise du groupe.

En 2007, le groupe Luxaviation est devenu l'un des premiers opérateurs d'aviation privée à proposer un programme de compensation carbone en s'associant à myclimate. Depuis, le groupe a mis en œuvre de multiples initiatives pour réduire son impact sur l'environnement, telles que des véhicules de piste électriques, l'étude d'opportunités d'approvisionnement en carburant durable d'aviation (Sustainable Aviation Fuel, SAF) et la numérisation des procédures pour réduire le gaspillage de papier. En outre, pour tenir compte de la dimension sociale de la durabilité d'entreprise, Luxaviation a adopté une approche de gestion globale qui promeut la diversité des genres, de la démographie et de la nationalité, et incarne une culture d'entreprise soucieuse de la famille.

À l'avenir, Luxaviation adoptera une politique de livre ouvert et publiera un rapport annuel de développement durable pour partager ses progrès avec ses clients, ses employés et ses parties prenantes.

Luxaviation a soutenu le tout premier Sommet de l'aviation d'affaires sur le carburant durable d'aviation (European Business Aviation SAF Summit, EBAA), qui s'est tenu virtuellement le 20 avril dernier, et va examiner l'adoption généralisée du SAF comme décrit dans l'engagement de l'aviation d'affaires pour le changement climatique.

www.luxaviation.com

SALAISONS MEYER

POSITIONNEMENT DE MARQUE ET REBRANDING



Les **Salaisons Meyer** ont **décidé de renforcer leur positionnement sur le marché luxembourgeois** avec un nouveau logo, une nouvelle identité et un **rebranding total** orchestrés par l'agence de communication **Noosphere Brand Strategy**. Objectif : s'inscrire en tant que marque et concurrencer les grandes marques internationales bien connues des supermarchés.

En 2006, Luc Meyer reprend l'entreprise familiale. En 2019, il est également aux commandes de l'hôtel-brasserie Beierhaascht. Mais au-delà d'une simple reprise, il s'agit là d'une vraie opportunité pour lui : pousser l'entreprise à son paroxysme tout en restant fidèle à des méthodes de fabrication et de fumage traditionnelles transmises de père en fils. C'est donc tout naturellement qu'il écarte le prénom de ses prédécesseurs du nom officiel de l'entreprise. Salaisons Meyer devient alors un nom de marque, à visée nationale et internationale.

Basé sur le slogan « *C'est Meyer quand c'est bon !* », le **rebranding** met en avant l'authenticité des produits. Fournisseur officiel de la Cour, Salaisons Meyer propose des produits de boucherie, service traiteur, plats préparés...

L'entreprise se positionne dorénavant aussi à l'international. « *Certaines crises donnent naissance à des opportunités. Notre objectif à long terme est d'exporter nos produits. Maintenant que nous sommes bien implantés sur le marché du Grand-Duché de Luxembourg, nous souhaitons faire découvrir nos produits au reste du monde* », conclut Luc Meyer. ☑

KEEP CONTACT

SAASKIA™, UNE NOUVELLE SOLUTION D'IA APPLIQUÉE À L'E-VEILLE ET À L'E-MONITORING

Spécialisée dans la veille média et l'intelligence économique, l'agence

Keep Contact a lancé **Saaskia™**, une **solution d'intelligence artificielle appliquée à l'e-veille et à l'e-monitoring**. Destinée

à toutes les entreprises du Luxembourg et de la Grande Région, Saaskia™ offre un avantage compétitif en maîtrisant l'ensemble des flux d'informations.

Depuis plusieurs années déjà, Keep Contact fournit quotidiennement des revues de presse personnalisées à ses nombreux clients, en s'appuyant sur des technologies éprouvées faisant appel à l'intelligence artificielle. Avec Saaskia™, Keep Contact enrichit donc son offre en matière d'e-monitoring et de traitement de l'information.

Saaskia™ est une solution clé en main. Elle donne accès à une plateforme digitale permettant de consulter une quantité importante d'informations (des milliers de journaux, radios, TV, Web, réseaux sociaux...), d'en extraire les contenus jugés importants via des mots-clés préalablement définis, d'organiser et de traiter les données recueillies pour en optimiser l'analyse. Saaskia™ intègre également tous les paramètres personnalisés, les évolutions technologiques ainsi que la formation des utilisateurs en offrant une interface intuitive dans le respect des règles de conformité et des droits d'auteur, en accord avec le CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) et Luxorr au Luxembourg. ☑

<https://www.keepcontact.lu/saaskia>

UNIVERSITY OF LUXEMBOURG COMPETENCE CENTRE

UNE FORMATION EN LIGNE DE MACHINE LEARNING GRATUITE

Réalisée en collaboration avec l'entreprise spécialisée en IT Consulting, en architecture et intégration de systèmes, **Cap4 Lab**, l'objectif de cette nouvelle formation en **Machine Learning** lancée par l'**University of Luxembourg Competence Centre**, essentiellement axée sur l'environnement industriel, est d'apprendre à créer des modèles prédictifs d'événements futurs à l'aide de données réelles.

Le programme a été développé à l'initiative du gouvernement luxembourgeois (SMC (Services des Médias et des Communica-



tions) et MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)), car il existe une demande croissante de technologies d'IA et d'apprentissage automatique dans le secteur industriel.

Lancé le 3 mai dernier sous la forme d'un MOOC (Massive Open Online Course), le programme durera jusqu'au 4 octobre 2021. La formation de 5 mois est divisée en 10 modules, comprend des Webinaires interactifs avec les meilleurs experts et sera récompensée par un certificat. Aucune expérience en programmation ou codage n'est requise. L'ensemble de la formation se tient sur la plateforme d'apprentissage en ligne KI-Campus.org. ☑

Inscriptions sur <https://u.competence.lu/mooc>.

CLUSIL

UN NOUVEAU CAP EST DONNÉ

Le 17 mars dernier, l'assemblée générale du **CLUSIL, le club des professionnels de la cybersécurité du Luxembourg**, s'est conclue par une table ronde qui a permis de recenser les défis rencontrés par les entreprises membres dans un monde post-Schrems II (fameux arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 16 juillet 2020). Les participants (2 représentants du Centre des Technologies de l'Information de l'État et le fondateur de la start-up luxembourgeoise Keexle) ont échangé sur les pistes pour à la fois rester « hors de portée » de la surveillance de gouvernement de pays tiers lors de l'utilisation du cloud, se protéger des analyses automatisées des fournisseurs cloud, ainsi que sur l'applicabilité dans le monde réel de certaines des recommandations actuelles concernant cet arrêt.

Le nouveau conseil d'administration est composé dorénavant comme suit : **Cédric Mauny** (Proximus Luxembourg S.A.), président ; **Yves De Pril** (Conostix), vice-président, trésorier et représentant du CLUSIL auprès de ICTLuxembourg ; **Raphaël Taban** (CTIE), secrétaire général ; **Werner Ansorge** (Proximus Luxembourg S.A.), administrateur ; **Thierry Grandjean** (LIST) administrateur ; et **Pascal Steichen** (SMILE), administrateur.

Le CLUSIL se démarque notamment par la constitution de groupes de réflexion se formant organiquement par les membres.

Le dernier en date est dédié aux problématiques des responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), ou CISO Think Tank. ✓

www.clusil.lu

IMMEUBLE ICÔNE À BELVAL SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LUXEMBOURG A SIGNÉ



Photo-BESIX RED

BESIX RED a annoncé la signature d'un **contrat de bail d'une durée de 15 ans** avec **Société Générale Luxembourg** pour l'occupation de l'entièreté du bâtiment **ICÔNE à Belval**. La transaction a été menée par **CBRE Luxembourg**.

Conçu en collaboration avec l'architecte de renommée internationale **Foster + Partners** et le bureau luxembourgeois **Beiler François Fritsch**, cet immeuble de bureaux de plus de 18.750 m² (17.300 m² de bureaux + 1.450 m² de commerces et restaurants + 680 m² d'archives) se distingue par ses qualités architecturales et techniques mais surtout par son concept précurseur. À côté des espaces de bureaux dits « classiques », s'ajoutent de très nombreux espaces dédiés au **coworking** ou encore à certaines formes de « nomadismes » ainsi que des lieux d'échanges informels. Grâce à sa façade vitrée et l'immense verrière de l'atrium central, la lumière naturelle baignera généreusement les espaces intérieurs. Le bâtiment bénéficiera de la certification **BREEAM Excellent** et s'inspire de la démarche **WELL Building Standard**.

En construction depuis juin 2020, **ICÔNE** accueillera les collaborateurs de la banque courant 2023. ✓

<https://www.ICONEoffices.lu>
www.besixred.com
www.cbre.lu

INOWAI

TRANSACTION DU 79, GRAND-RUE À LUXEMBOURG-VILLE



INOWAI a accompagné **PROWINKO** – qui a notamment développé les immeubles **Zara** et **Fielmann** à la Grand-Rue – dans la vente de son immeuble situé au **79, Grand-Rue à Luxembourg-Ville**.

L'acquéreur, un *family office* dont l'identité reste confidentielle, a mis la main sur l'entièreté de l'immeuble d'une superficie d'environ 500 m², incluant la fameuse surface commerciale encore récemment occupée par le géant des cosmétiques **M.A.C.** Pilotée par **INOWAI**, cette transaction vient donner un nouveau souffle à la cellule commerciale et confirmer le regain d'intérêt des investisseurs pour cette zone, qui représente une véritable *location prime*.

« Pour répondre aux besoins de notre client, nous avons su innover en apportant des investisseurs qui n'étaient pas encore présents sur le marché du Grand-Duché de Luxembourg. Certes, les cellules commerciales ont été éprouvées, mais la qualité des immeubles et les localisations prime en font toujours des investissements sûrs, qui ont su se renouveler et montrer leur résilience face aux crises », explique Mohamed Boukattan, Investment Advisor au sein du département Capital Markets d'**INOWAI**.

« Sur l'année qui vient de s'écouler, le marché de l'investissement retail s'est maintenu à un niveau tout à fait honorable avec un volume total traité dépassant les 200 millions EUR au Grand-Duché de Luxembourg. De même, la crise sanitaire a engendré une situation inédite pour le marché de l'immobilier commercial et, avec elle, de nouvelles opportunités pour des enseignes ou des investisseurs d'acquérir des emplacements réputés à des prix attrayants », ajoute Tehdi Babigeon, COO & Head of Capital Markets d'**INOWAI**,

Une transaction réussie qui aboutit à une nouvelle collaboration, **INOWAI** étant désormais mandatée par le repreneur pour trouver un locataire à la cellule commerciale. ✓

www.inowai.com

UNICORN REAL ESTATE

LE CLOÎTRE SAINT-FRANÇOIS, UN COMPLEXE DE HAUT STANDING



Photo-Unicorn Real Estate

Le temps d'une visite privée organisée par **Unicorn Real Estate**, en son de la voix de l'ancien directeur du Centre culturel de Rencontre Neumünster, **Claude Frisoni**,

l'histoire du **Cloître Saint-François** a été révélée aux participants et leur a permis de découvrir les appartements de très haut standing qui l'occupent dorénavant.

Situé sur les anciens remparts de la Ville de Luxembourg, à l'emplacement de l'ancien bastion des Dominicains, face à l'ancienne forteresse, le **Cloître Saint-François** s'insère entre la Corniche surplombant le quartier du Grund et l'îlot gastronomique voisin du Palais grand-ducal et de la place Guillaume. En plein cœur d'une zone inscrite au patrimoine de l'**UNESCO**, ce joyau architectural jouit d'une situation géographique unique et offre des vues exceptionnelles dans toutes les directions.

Dans le respect et la conservation des éléments historiques, un véritable complexe résidentiel a été créé, fait d'appartements de haut standing au design contemporain. Escaliers, poutres, charpentes et fenêtres ont retrouvé une seconde jeunesse par la lumière ajoutée, des finitions épurées et des prestations de grande qualité. ✓

www.unicorn.lu

WE INVEST CAPITAL PARTNERS UNE LEVÉE DE 10 MILLIONS EUR SUPPLÉMENTAIRES

Avec un positionnement de niche, basé sur la recherche d'emplacements n° 1 exclusifs, le fonds Premium de **We Invest Capital Partners** propose un accès à du foncier de 1^{er} rang. Attrayant et dynamique, le produit a été structuré autour de frais réduits et d'une redistribution de la performance optimisée, mix particulièrement recherché par les investisseurs aujourd'hui.

Avec **plus de 10 millions EUR d'encours supplémentaires**, le fonds et ses filiales

ont collecté près de 20 millions EUR à fin avril 2021.

Depuis son démarrage en juin 2020, en pleine période de COVID, la progression des encours du fonds est de plus en plus dynamique, bénéficiant de la tendance des investisseurs à se porter vers des actifs aux emplacements n° 1. Ces emplacements sont pleinement en phase avec les nouvelles aspirations pour des biens offrant qualité de vie, espaces verts et sécurité, et permettent d'offrir des conditions optimales pour les familles et les nouveaux télétravailleurs. Cette évolution est particulièrement présente à Luxembourg, Miami et Marbella, où se sont dirigés les 1^{ers} investissements.

Le succès de cette levée conforte le fonds dans sa stratégie, avec de nouveaux projets à venir, notamment dans les Alpes françaises, aux côtés du Groupe Vallat, leader savoyard des opérations de promotion immobilière haut de gamme. Après Luxembourg, Miami et Marbella, c'est à Courchevel, avec le projet *Domaine de l'Ariondaz*, que Premium Real Estate Fund signe son 5^e investissement. D'autres projets sont prévus en fin d'année, à la Côte d'Azur. ☑

www.weinvest-capitalpartners.com

FONDATION DE LUXEMBOURG UNE ANNÉE RECORD



L'équipe de l'atelier Caddy de Stëmm vun der Strooss avec leur nouveau camion frigorifique. Projet soutenu par la Fondation COVID-19 sous l'égide de la Fondation de Luxembourg.

Photo-Stëmm vun der Strooss

En 2020, la **Fondation de Luxembourg** a augmenté son soutien financier aux projets philanthropiques. Malgré la pandémie, elle a alloué la **somme record de 10 millions EUR à plus de 300 projets caritatifs**.

Depuis son lancement, 93 fondations ont été créées, ce qui représente près de 250 millions EUR d'engagements dédiés à la philanthropie. Le profil international des fondateurs, dont près de la moitié

sont des résidents étrangers, se reflète dans l'éventail des zones géographiques couvertes par les soutiens, soit 52 pays au total. Cette tendance à l'internationalisation des dons a d'ailleurs été observée par le réseau Transnational Giving Europe, dont la Fondation de Luxembourg est membre, par l'annonce d'une année record avec plus de 28 millions EUR de dons transfrontaliers redistribués, soit une augmentation de 102 % par rapport à 2019.

Les fondations abritées ont augmenté significativement leurs soutiens au secteur de la santé et recherche, qui a bénéficié d'une augmentation de 12% des financements par rapport à 2019. L'accent a également été mis sur les projets favorisant l'éducation des enfants, l'indépendance socio-économique des femmes ou portant sur le changement climatique.

Au début de l'année 2020, la Fondation de Luxembourg a lancé la **Fondation COVID-19** afin de canaliser de manière efficace les dons ponctuels aux projets d'urgence liés à la pandémie. En quelques mois seulement, plus de 1,5 million EUR de dons ont été récoltés pour des projets présélectionnés dans les secteurs de la santé et de la recherche scientifique ainsi qu'au profit des personnes les plus vulnérables de notre société.

Au-delà des soutiens de projets, la Fondation de Luxembourg a été approuvée en 2020 en tant que signataire de la charte *Principles for Responsible Investment* des Nations Unies.

L'année 2021 s'annonce prometteuse avec la création de 4 nouvelles fondations abritées au cours des 4 premiers mois et plusieurs projets en construction. ☑

www.fdlux.lu

DELOITTE LUXEMBOURG

PASCAL DENIS AU DÉPARTEMENT ADVISORY AND CONSULTING



De g. à dr. : **John Psaila** (CEO et Managing Partner), **Pascal Denis** (Partner et Growth and Strategy Leader, département Advisory and Consulting) et **Patrick Laurent** (Advisory & Consulting Leader), Deloitte Luxembourg.

Pascal Denis a rejoint **Deloitte Luxembourg** en tant que **Partner au sein du département Advisory and Consulting**. Il y assume le rôle de **Growth and Strategy Leader** et conseille également le comité exécutif de la firme sur la définition et le développement d'initiatives de croissance stratégiques sur le marché.

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Gestion de HEC Liège Management School, où il a également complété un 3^e cycle en Méthodes quantitatives en finance et fort d'une expérience professionnelle de plus de 25 ans, Pascal Denis a occupé diverses fonctions de direction de premier plan dans des sociétés de services professionnels au Luxembourg et au niveau régional. Intervenant fréquemment lors de conférences majeures et spécialiste éminent des secteurs de la technologie et de la FinTech, il dispose d'un profond ancrage sur le marché luxembourgeois.

19 NOUVEAUX PARTNERS ET MANAGING DIRECTORS



Les 19 Partners et Managing Directors récemment nommés.

Photo-Deloitte

Depuis le 1^{er} juin, **19 nouveaux Partners et Managing Directors ont été nommés chez Deloitte Luxembourg**.

Les 13 nouveaux Partners sont : **Edouard Authamayo** (Tax), **François Bade** (Advisory & Consulting), **Florence Buron** (Advisory & Consulting), **Laura Delpy** (Audit & Assurance), **Dinko Dinev** (Tax), **Maël Garo** (Audit & Assurance), **Bogdan Gordiichuk** (Audit & Assurance), **Nicolas Griedlich** (Advisory & Consulting), **Baptiste Guionnet** (Advisory & Consulting), **Bjoern Herberger** (Tax), **Francesca Messini** (Advisory & Consulting), **Sandrine Muller** (Audit & Assurance) et **Anne Ricci** (Audit & Assurance).

Les nouveaux Managing Directors sont : **Anna-Marie Kramer** (Audit & Assurance) et **Christophe Vallet** (Advisory & Consulting).

Deloitte a accueilli les Partners suivants depuis janvier 2021 : **Christine Casanova** (Tax), **Pascal Denis** (Advisory & Consulting), **Nicolas Marinier** (Advisory & Consulting) et **Nicolas Xanthopoulos** (Advisory & Consulting).

19 collaborateurs ont également été promus au poste de **Director**.

Avec ces nominations, l'entreprise compte désormais **138 Partners et Managing Directors** à la tête de ses plus de 2.200 professionnels.

www.deloitte.lu

LINKLATERS LUXEMBOURG 8 NOUVELLES PROMOTIONS



Photo-Linklaters Luxembourg

Le 1^{er} mai dernier, **8 avocats** ont été **promus** chez **Linklaters LLP Luxembourg** dans les domaines suivants : **M^e Joakim-Antoine Charvet** (associé, Fiscalité) ; **M^e Audrey Bertolotti** (Counsel, Droit du travail) ; **M^e Bart Vermaat** (Counsel, Marchés de capitaux et droit bancaire) ; **M^e Maxime Bertomeu-Savalle** (Consultant, Droit des sociétés et fusions-acquisitions) ; **M^e Florence Forster** (Consultant, Droit des sociétés et fusions-acquisitions) ; **M^e Tiago Ventura Mendes** (Managing Associate, Marchés de capitaux et droit bancaire) ; **M^e Victor Louvet** (Managing Associate, Fonds d'investissement) ; et **M^e Claire Virard-Canto** (Senior Professional Support Lawyer, Fonds d'investissement).

Cabinet d'avocats d'affaires international spécialisé dans le conseil aux entreprises, banques, institutions financières et organisations gouvernementales, Linklaters compte plus de 2.300 avocats dans le monde, répartis dans 20 pays. Le bureau de Luxembourg compte 80 avocats sur les plus de 120 collaborateurs.

www.linklaters.com

LUXTRUST FABRICE ARESU, DIRECTEUR GÉNÉRAL



Fabrice Aresu, directeur général, LuxTrust S.A.

LuxTrust S.A. a annoncé, le 6 mai dernier, la nomination de **Fabrice Aresu** au poste de **directeur général de LuxTrust S.A.**, pionnière dans le domaine de la prestation de solutions d'identité numérique et de signature électronique depuis plus de 15 ans.

Au cours des 20 dernières années, Fabrice Aresu a occupé divers postes, allant de Project Delivery et Consulting à Sales Management dans des entreprises comme Thomson Reuters, Oracle ou Luxoft, avant de rejoindre LuxTrust S.A. en 2017. Il y occupait depuis lors la fonction de Chief Customer Officer (CCO).

À la tête d'une équipe de plus de 70 experts, ingénieurs informatiques, spécialistes de la réglementation et agents de support client multilingues, Fabrice Aresu s'est notamment donné comme mission de développer les activités de LuxTrust S.A. au Luxembourg et à l'international, et plus précisément en Belgique (Bruxelles) et en France (Paris) où LuxTrust S.A. a récemment ouvert 2 nouveaux bureaux.

www.luxtrust.com

ALLEN & OVERY VAGUE DE PROMOTIONS



Gilles Dall'Agnol, associé département Droit du travail, Allen & Overy.
Photo-Allen & Overy



Les 6 nouveaux Counsels, Allen & Overy.
Photo-Allen & Overy



Les 10 nouveaux Senior Associates, Allen & Overy.
Photo-Allen & Overy



Les 8 membres des services supports promus, Allen & Overy.
Photo-Allen & Overy

Au 1^{er} mai, **17 avocats**, dont **1 associé**, et **8 membres des services supports** ont été **promus** chez **Allen & Overy**.

Gilles Dall'Agnol a été nommé **associé au département Droit du travail**. Il a rejoint le cabinet en 2008 et conseille des institutions financières, des fonds et acteurs de private equity, des compagnies d'assurances, des multinationales et d'autres entreprises sur l'ensemble des questions de droit du travail. Il est coprésident du comité Ressources humaines de la Chambre de commerce américaine (AMCHAM), membre du groupe Ressources humaines de l'Association luxembourgeoise du Private Equity (LPEA) et membre de l'ELSA (Association des spécialistes du droit du travail du Luxembourg).

Le cabinet a élevé au rang de **Counsels**, par ordre alphabétique, **Baptiste Aubry** (Droit bancaire et financier réglementaire), **Codrina Constantinescu** (Fonds d'investissement), **Matthieu De Donder** (Droit des sociétés), **Christophe Ernzen** (Droit du travail), **Franz Kerger** (Droit fiscal) et **Maurice Macchi** (Droit du travail).

Ont été promus **Senior Associates**, par ordre alphabétique, **Céline Baverlin** (Fonds d'investissement), **Joanna Bolanowska** (Droit des marchés de capitaux/Droit bancaire), **Andrei Costica** (Droit bancaire et financier réglementaire), **Philippe Eicher** (Droit immobilier), **Paul-Éric Lifrange** (Fonds d'investissement), **Aisling Murphy** (Droit des sociétés), **Leonhard Nagel** (Fonds d'investissement), **Philippe Noeltner** (Droit des marchés de capitaux/Droit bancaire), **Matthieu Tourin** (Droit des sociétés) et **Lukas Vondrich** (Droit bancaire).

Ont été promus au département Business Services **Olivier Pfenig** (Head of Front of House) ; au département Know-How **Anne Gérard** (Librarian) et **Aurore Jérrouville** (Know-how Officer) ; au

département Marketing **Alina Golovkova** (Senior Public Relations, Marketing and Communications Specialist) et **Jessica Slevin** (Senior Business Development Officer) ; et au département Ressources humaines **Carline François** (HR Manager), **Claire Danda** (Senior HR Business Partner - Executive) et **Alysia Amaglio** (Senior HR Business Partner). ☑

www.allenoverly.com

DSM AVOCATS À LA COUR

2 NOUVEAUX AVOCATS AU DÉPARTEMENT CONTENTIEUX



M^e Mélissa Chito, département Règlement des litiges (en matière civile et commerciale/Arbitrage), DSM Avocats à la Cour.



M^e Luca Gomes, départements Droit commercial et Droit des affaires, Droit des Sociétés/M&A ainsi que Règlement des litiges (en matière civile et commerciale/Arbitrage), DSM Avocats à la Cour.

DSM Avocats à la Cour a renforcé son **département contentieux** par le recrutement de M^e Mélissa Chito et M^e Luca Gomes, en mai dernier.

M^e Mélissa Chito a rejoint le département **Règlement des litiges (en matière civile et commerciale/Arbitrage)** de l'étude. Elle est diplômée d'un Master II en Droit des affaires transfrontières de l'Université de Lorraine, d'un LL.M. et master I en Droit allemand de l'Université de Trèves ainsi que d'une double licence de Droit et Droit de l'entreprise de l'Université de Lorraine.

M^e Luca Gomes vient renforcer les **départements Droit commercial et Droit des affaires, Droit des Sociétés/M&A ainsi que Règlement des litiges (en matière civile et commerciale/Arbitrage)** de l'étude.

Il est diplômé d'un master II in European Banking and Financial law (LL.M.), d'un master I European Law (LL.M. Program) et d'un Transnational Bachelor in Law de l'Université du Luxembourg. ☑

www.dsm.legal

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IMS LUXEMBOURG

3 NOUVELLES MEMBRES ÉLUES



Sasha Baillie (CEO, Luxinnovation), membre du conseil d'administration, IMS Luxembourg.



Corinne Bitterlich (Chief Legal & Risk Officer, KNEIP), membre du conseil d'administration, IMS Luxembourg.



Julie Becker (CEO, Bourse de Luxembourg), membre du conseil d'administration, IMS Luxembourg

Le 11 mai dernier, lors de la tenue de l'assemblée générale d'**IMS Luxembourg**, il a été soumis à l'approbation des membres une **nouvelle composition du conseil d'administration**. Ainsi, Diane Muller-Kneip quitte le CA à sa demande, à la suite de 4 mandats. **Corinne Bitterlich**, Chief Legal & Risk Officer chez KNEIP succède à Diane Muller-Kneip, comme nouvelle membre du CA et Julien Demoulin reprend le rôle de secrétaire. **Sasha Baillie**, CEO de Luxinnovation, et **Julie Becker**, CEO de la Bourse de Luxembourg, rejoignent le CA en tant que nouvelles membres.

Le conseil d'administration compte actuellement 12 membres, avec une représentation des femmes à 58 %. ☑

www.imslux.lu

WILDGEN

MIRYAM LASSALLE NOMMÉE DIRECTOR DU BUREAU DE LONDRES



Myriam Lassalle, Director, bureau de Londres, Wildgen.

Wildgen, cabinet d'avocats d'affaires luxembourgeois indépendant, a annoncé que **Miryam Lassalle** a rejoint son **bureau de Londres** en tant que **Director**. Elle vient ainsi renforcer l'équipe Assurance du cabinet et consolider les relations établies avec ses clients basés à Londres, de même qu'avec les clients luxembourgeois qui exercent des activités commerciales au Royaume-Uni. Par ce recrutement, Wildgen marque sa volonté de développer sa présence à Londres, d'élargir ses services et de renforcer sa position dans le secteur de l'assurance.

Spécialiste chevronnée dotée d'une grande expérience des matières réglementaires et contractuelles liées à l'assurance, Myriam Lassalle assiste des clients nationaux et internationaux sur un large éventail de sujets : opérations transfrontalières, distribution d'assurances, exigences en matière de licences, polices et accords avec des tiers. Avant de rejoindre Wildgen, elle a dirigé le département Assurance et Réassurance d'un grand cabinet d'avocats international et a travaillé en tant qu'avocate à Paris et au Luxembourg. Elle a également été conseil juridique interne de compagnies d'assurances vie luxembourgeoises appartenant à des groupes français et britanniques. Elle a été admise au Barreau de Paris en 2003 et au Barreau de Luxembourg en 2018. ☑

www.wildgen.lu

Consensus économique « flash » réalisé dans le cadre de la Journée de l'Économie 2021 : Quo Vadis RSE ?

Le consensus économique d'IDEA a pour but de révéler et d'analyser le sentiment d'un panel de 217 décideurs économiques, politiques, de partenaires sociaux et d'économistes sur les principales tendances d'évolution de la conjoncture, le scénario macroéconomique privilégié au Luxembourg, ainsi que les grands défis politico-économiques et les réponses à apporter à ces derniers.

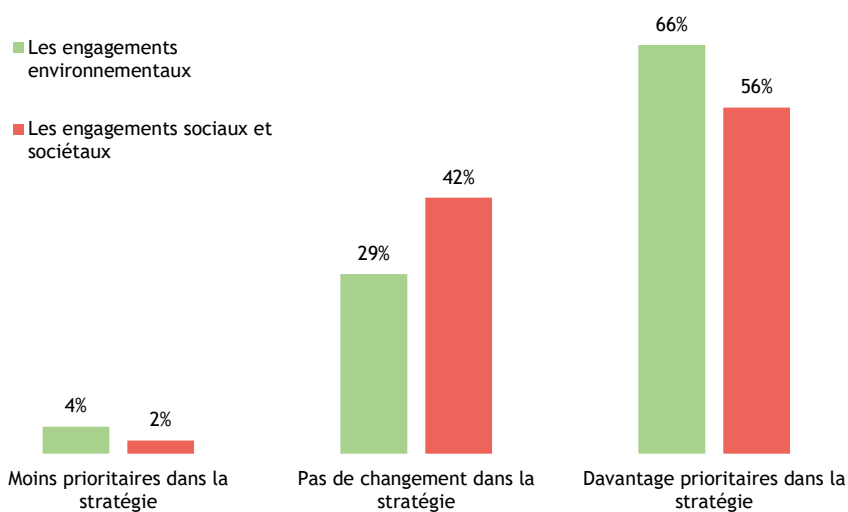
Dans le cadre de la Journée de l'Économie, les 29 et 30 avril 2021, consacrée à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), un questionnaire « flash » (3 questions) a été envoyé aux membres du Consensus d'IDEA. L'objectif était de sonder l'opinion des décideurs économiques luxembourgeois sur un certain nombre de questions soulevées dans cet événement, qui ambitionnait de passer en revue les défis concrets pour les entreprises de la RSE, avec un accent particulier sur la transition écologique. Le questionnaire a été administré entre le 9 et le 18 avril 2021, 89 personnes y ont répondu, soit un taux de réponse de 41 %.

Le « monde d'après » sera RSE...

Les répondants au Consensus flash estiment que les questions de RSE seront davantage prises en compte dans les stratégies des entreprises après la pandémie. Pour les deux tiers des répondants, les engagements environnementaux des entreprises seront renforcés dans leur stratégie. Pour 56 % des répondants, les engagements sociaux et sociétaux seront davantage intégrés.

Plusieurs panélistes insistent cependant sur le fait que ces évolutions ne seront pas forcément liées à la pandémie et qu'elles découlent pour certaines d'obligations réglementaires, voire de la pression des consommateurs.

Selon vous, après la pandémie mondiale, comment la prise en compte des problématiques environnementales et sociétales dans les stratégies des entreprises évoluera-t-elle ?



Les leviers des entreprises

Les panélistes étaient invités à donner une note de 0 à 5 pour évaluer la capacité des entreprises à agir concrètement sur différentes problématiques en lien avec le développement durable au Luxembourg. Selon eux, elles auraient un pouvoir d'agir plus significatif dans trois objectifs du développement durable : la transition bas carbone (48 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5), la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire (47 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5) et la réduction de la pollution

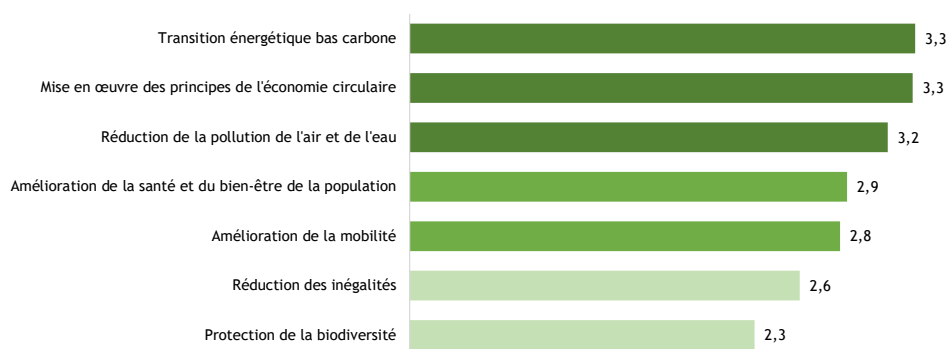
de l'air et de l'eau (41 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5).

S'en suivent des capacités d'action relativement positives dans les domaines de l'amélioration du bien-être de la population (30 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5) et de l'amélioration de la mobilité (35 % ont donné une note supérieure ou égale à 4/5).

En revanche, deux thèmes seraient moins à la portée des entreprises (1 répondant sur 4 a donné une note inférieure ou égale à 2) à savoir la réduction des inégalités et la protection de la biodiversité.

Selon les panélistes, les entreprises auraient un pouvoir d'agir plus significatif dans trois objectifs du développement durable : la transition bas carbone, la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire et la réduction de la pollution de l'air et de l'eau.

Comment estimez-vous la capacité des entreprises luxembourgeoises à avoir un impact réel et significatif dans le pays sur les défis liés aux objectifs du développement durable ci-dessous ? (de 0/5 à 5/5)



Dans le domaine de la construction, la balance penche favorablement du côté des opportunités. Si la transition énergétique générera probablement des coûts supplémentaires, elle pourrait aussi ouvrir de nouveaux marchés, en particulier dans le domaine de la rénovation énergétique.

Enfin, dans les activités tertiaires, on constate qu'une large majorité des membres du panel pense que cette transition bas carbone sera une opportunité pour l'économie luxembourgeoise, en particulier pour la place financière où 74 % d'entre eux y voient une opportunité.

Vincent Hein
Économiste
Fondation IDEA asbl



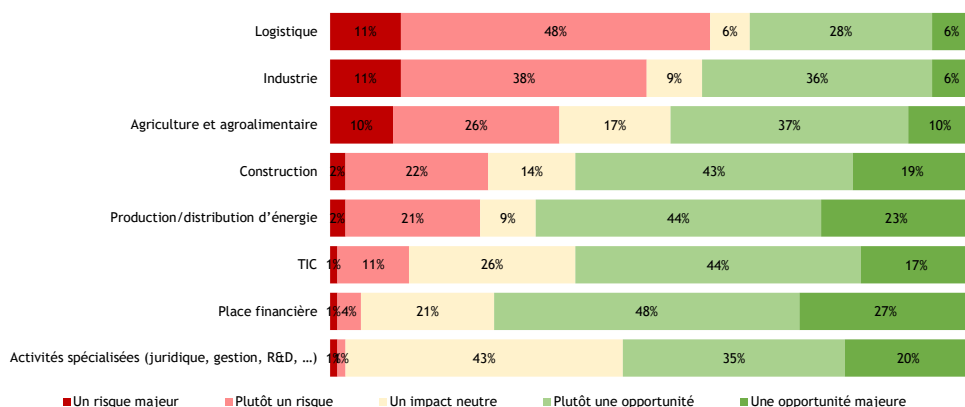
Transition bas carbone : risque ou opportunité ?

L'accélération de la transition bas carbone n'aura incontestablement pas les mêmes effets sur tous les secteurs de l'économie. D'une manière générale, on constate que les panélistes considèrent que la transition énergétique ne sera majoritairement neutre pour aucun des secteurs, y compris dans les activités tertiaires où la réponse « neutre » arrive en 2^e position.

Tout d'abord, les secteurs qui pourraient être les plus affectés par la transition énergétique sont la logistique (59 % estiment qu'elle représente un risque) et l'industrie (49 %). Le rapport risque-opportunité est toutefois légèrement plus nuancé pour le secteur de l'industrie, où les acteurs pourraient être impactés de manière différenciée selon les spécialisations.


Dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentaire, il n'y a pas de consensus clair, même si on note une petite majorité relative du côté des opportunités. En revanche, seuls 17 % des répondants pensent que l'impact sera neutre.

Selon vous, dans les différents secteurs de l'économie luxembourgeoise, la transition vers une économie bas carbone représentera dans les 10 prochaines années :

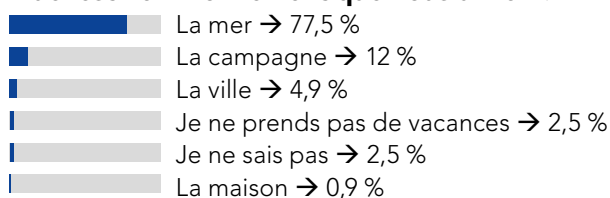


D'une manière générale, on constate que les panélistes considèrent que la transition énergétique ne sera majoritairement neutre pour aucun des secteurs.

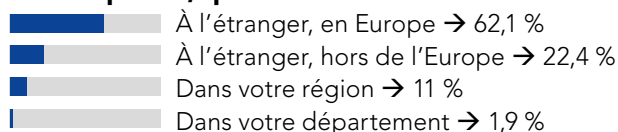
Quel est votre programme pour les vacances d'été ?

Malgré la pandémie de coronavirus qui sévit toujours dans le monde, les conditions de déplacement ont été assouplies. On se met tous à rêver de vacances au bord de l'eau, à la montagne, à la campagne... Cet été, où allez-vous partir en vacances ? Pour quelle durée ? Avec quel budget ? Résultats du sondage (342 réponses) réalisé en partenariat avec *entreprises magazine* et diffusé en mai 2021 sur le site [lesfrontaliers.lu](https://www.lesfrontaliers.lu). 

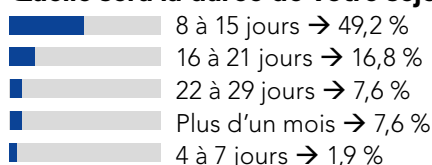
Quel est l'environnement que vous aimez ?



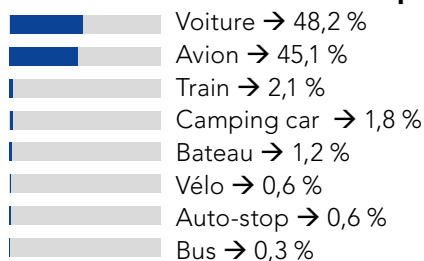
Si vous partez, quelle est votre destination ?



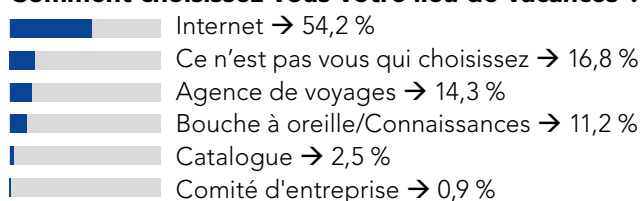
Quelle sera la durée de votre séjour ?



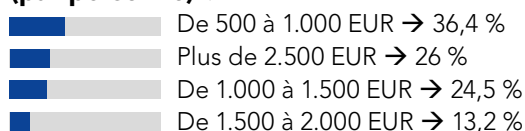
Quel sera votre mode de transport ?



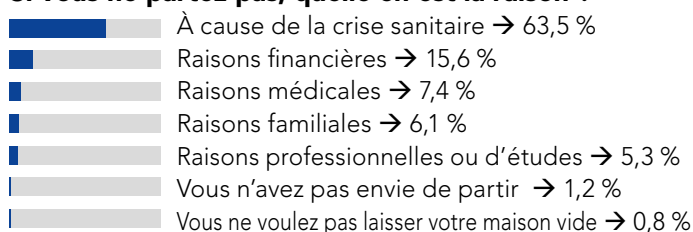
Comment choisissez-vous votre lieu de vacances ?



Au total, quel budget accordez-vous à vos vacances (par personne) ?



Si vous ne partez pas, quelle en est la raison ?



L'événement de demain sera plus responsable

Avec la crise du COVID-19, la responsabilité sociétale des entreprises et le développement durable sont revenus en force sur le devant de la scène. Clients et consommateurs s'interrogent davantage sur l'impact des marques sur la société, et ce dans l'ensemble de leurs activités.

Ainsi, la communication et notamment l'événement, dont le premier objectif est de créer une expérience mémorable pour faire agir sa cible, ont un rôle majeur à jouer dans cette transformation profonde. Voici quelques pistes d'idées pour rendre vos événements plus écoresponsables.

Refuser, réduire et réutiliser

Quand on dit développement durable, on pense en premier lieu à la réduction des déchets. Dans l'activité événementielle, la gestion des déchets est une problématique essentielle quand on veut rendre son événement plus durable. Beaucoup de référentiels recommandent de passer par la règle des 3 R : refuser, réduire et réutiliser.

- Refuser : cela signifie de remettre en question les habitudes et de s'interroger sur le bien-fondé ou l'impact positif de tel ou tel élément de votre événement. Quel est le véritable intérêt de distribuer des *goodies* ? Contribuent-ils à votre message ? Et s'il en faut, est-il vraiment nécessaire de travailler avec un prestataire inconnu qui se situe à des milliers de kilomètres ? N'y a-t-il pas une alternative plus proche ?
- Réduire : ici, un véritable travail de fond est essentiel et commence avec les emballages plastiques (qui sont malheureusement redevenus la norme avec les mesures sanitaires dues à la pandémie). Privilégiez les traiteurs qui ont signé la charte *Zero Single-use Plastic* de l'IMS et qui s'engagent donc dans une véritable démarche « 0 plastique ». Mais, la réduction se fait également sur d'autres postes comme celui des impressions. Réfléchissez à diffuser vos informations sur des écrans plutôt que d'imprimer le programme qui finira inévitablement à la poubelle. Enfin, souvent grand oublié du domaine événementiel, le tri, ne le négligez pas.

- Réutiliser : c'est le maître-mot de l'économie circulaire – rien ne se perd, tout se transforme. Si c'est un événement récurrent, pensez que votre signalétique pourra vous servir plusieurs années. Par ailleurs, préférez la location à la construction. Concernant le *catering* qui est un des postes qui engendre le plus de gaspillage, pensez à donner le surplus à des associations.

Diminuer les émissions de CO₂

Suite aux Accords de Paris, l'Europe a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % en 2030 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Plusieurs pistes pour y arriver :

- réduire les émissions en maîtrisant son activité et ses impacts ;
 - réduire les émissions des autres grâce aux produits et services qu'on propose ;
 - compenser ses émissions.
- Au niveau de l'événementiel, cela se traduit par différentes initiatives :
- tout d'abord une bonne gestion de projet par un expert en événement permet d'intégrer les paramètres RSE et de choisir les chemins les plus courts pour améliorer l'efficacité de l'événement ;
 - choisir un lieu central : afin de limiter les émissions carbone émises par les participants, il est important de choisir un lieu facilement accessible en transport en commun et de le communiquer ;
 - limiter le nombre de participants : en parallèle au choix du lieu, réduire le nombre d'invités à ceux à proximité tout en proposant la digitalisation pour les autres participants permet de réduire les émissions émises tout en développant l'impact de votre événement ;

- consommer local : ici, on pense tout de suite au *catering* mais il est important de choisir des prestataires locaux pour l'ensemble des postes de votre événement. Au niveau de la nourriture, encouragez les options végétariennes, les produits de saison et locaux ;
- compenser : pensez à réaliser des partenariats avec des associations vous permettant de compenser vos émissions de CO₂ comme myclimate.

Travailler avec un référentiel et dédier une équipe

Pour organiser un événement écoresponsable, il est essentiel de travailler avec un référentiel.

Au Luxembourg il existe le label Green Events. Malheureusement, ce dernier se limite aux événements publics. C'est toutefois un guide intéressant pour cadrer la démarche.

Il est également important d'impliquer l'ensemble des parties prenantes dès le début de la planification et de dédier une équipe en charge de faire de votre événement, un événement écoresponsable. Cela commence bien évidemment par la mise en place de mesures et se termine surtout par l'évaluation des résultats qui permettra de se fixer des objectifs d'amélioration continue.

Netty Thines

Conseil en communication

Mediation S.A.



Pour aller plus loin :

<https://www.greeevents.lu>

<https://www.reseau-eco-evenement.net/activités-en-cours/archives/gt-labellisation>

<https://www.event-partner.de/business/nachhaltiges-projektmanagement-in-der-live-kommunikation-mit-der-sustainability-milestone-scorecard/>

Marie-Christine Mariani : « Ne rêvez pas seulement votre projet, concrétisez-le »

Élue Woman Business Manager of the Year en 2012, fondatrice et gérante de MCM Steel, société spécialisée dans le négoce et la transformation de produits sidérurgiques, Marie-Christine Mariani a réussi à se faire une belle place dans un secteur particulièrement masculin. Pour *entreprises magazine*, elle revient sur son expérience et ses ambitions.

Quel a été votre parcours avant de fonder MCM Steel ?

Après avoir grandi en Belgique, puis en Italie, j'ai suivi un cursus universitaire en langues étrangères en Italie. À l'époque, j'avais trouvé un job d'étudiante dans le secteur du cyclisme. Mon diplôme en poche, c'est également dans ce milieu que j'ai commencé à travailler comme interprète, puis comme responsable de salle de presse ou encore des relations publiques. J'ai beaucoup appris de ces expériences et elles ont contribué à façonner la personne que je suis aujourd'hui. Je me suis notamment rendu compte des sacrifices que doivent réaliser ces sportifs de haut niveau pour arriver à leur but, de toute l'organisation et l'énergie qui sont nécessaires pour mettre sur pied ces tours cyclistes...

Après ces premières expériences professionnelles dans le monde du cyclisme en Italie, qu'est-ce qui vous a poussée à créer votre propre entreprise dans un secteur totalement différent, celui de l'acier, au Luxembourg ?

J'adorais le monde du cyclisme mais je ne voulais plus passer 300 jours par an à voyager. J'ai voulu faire quelque chose de différent. Mon père, qui a toujours été indépendant et qui, lorsque nous habitons en Belgique, était actif dans la fabrication de tôles ondulées, m'a encouragée à me lancer dans le secteur de l'acier. J'ai



Marie-Christine Mariani, fondatrice et gérante, MCM Steel.

choisi le Luxembourg pour m'installer car je parlais le français et que, dans un rayon de 400 kilomètres, étaient installés à l'époque les plus grands producteurs d'acier. Ce petit pays offrait en fait de grandes possibilités. C'est ainsi que j'ai lancé mon entreprise en 1998.

Comment votre entreprise a-t-elle évolué au fil des ans ?

Quand j'ai commencé, j'étais toute seule. Je faisais tout : la facturation, la prospection, l'achat, la vente. Petit à petit, j'ai commencé à avoir de l'aide,

une secrétaire puis un commercial, un autre... En 2012, nous avons fait le grand pas. Nous sommes passés d'un simple bureau d'achat-vente à un centre de services complet, avec des ouvriers, et nous avons pris une dimension internationale. Aujourd'hui, nous sommes 22 dans l'équipe. Nous achetons des produits sidérurgiques déclassés que nous retravaillons et revendons.

Quelles sont les éventuelles difficultés que vous avez rencontrées en tant que femme, et notamment en tant que femme entrepreneuse, dans un monde davantage masculin ?

Ce n'était pas facile du tout, au début, d'être une femme dans ce milieu. Certains clients, par exemple, me demandaient où était le patron lorsqu'ils se retrouvaient face à moi ! À force de travailler ensemble, j'ai gagné le respect de mes clients et partenaires. Ils ont vu que j'étais compétente dans mon domaine, que j'étais sûre de moi, que je respectais mes engagements et j'ai ainsi gagné leur confiance. Aujourd'hui, cela constitue même un atout que d'être une femme dans ce secteur. De nombreux clients me disent par exemple qu'ils préfèrent négocier avec une femme. Nous sommes à l'écoute, nous avons l'esprit ouvert tout en étant résistantes, organisées et multitâches. Être une femme à la tête d'une entreprise permet aussi d'apporter autre chose, un petit « plus ». Personnellement,

« *Ce n'était pas facile du tout, au début, d'être une femme dans ce milieu. Certains clients, par exemple, me demandaient où était le patron lorsqu'ils se retrouvaient face à moi !* »

j'accorde par exemple beaucoup d'importance aux petites attentions – apporter un cadeau pour la Saint-Nicolas, célébrer les anniversaires, mettre à disposition une salle de prière dans nos locaux pour nos clients de foi musulmane, etc. Ce sont des petites choses mais qui me font plaisir et qui font aussi plaisir à mes collaborateurs et clients.

En un peu plus de 20 ans, comment avez-vous vu évoluer l'entrepreneuriat féminin au Luxembourg ?

L'entrepreneuriat féminin a évolué très positivement ces dernières années. En tant que membre de la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise au Luxembourg (FFCEL), je constate que de plus en plus de porteuses de projets, aux profils très variés, nous rejoignent chaque année. Beaucoup de femmes osent désormais se lancer et, surtout, parler de ce qu'elles font, sortir de l'ombre. De plus en plus de femmes sont aussi actives dans le secteur de l'acier. Je me sens beaucoup moins seule !

Comment vous décririez-vous en tant qu'entrepreneuse ?

Je dirais que je suis persévérante, j'essaie toujours de trouver et d'apporter une solution aux problèmes qui peuvent se présenter. Je veille aussi à toujours anticiper les choses, à avoir une vision d'avance. J'accorde également une importance particulière à la transmission de ce que j'ai appris. À ce titre, je fais par exemple partie du club Fit for Life des Jonk Entrepreneuren. Il s'agit d'un programme éducatif destiné aux étudiants de 14 à 16 ans pour leur permettre d'apprendre les concepts de base de l'économie et du monde des affaires, les grands principes de la finance, etc.

Quels sont vos projets pour votre entreprise pour les mois et années à venir ?

Notre ambition est de continuer à nous agrandir et de nous amuser au travail. Il est important pour moi de régulièrement amener de nouvelles idées sur la table, de créer de nouveaux projets. De manière plus générale, j'ai aussi la volonté

de continuer à donner une certaine vision industrielle à notre pays qui, comme beaucoup d'autres, se détache petit à petit de l'industrie pour de nombreuses raisons. Or, je suis persuadée que nous avons de très belles compétences et activités à faire valoir.

Quels conseils donneriez-vous aux femmes qui souhaiteraient s'inspirer de votre vie d'entrepreneuse ?

Je leur dirais qu'il faut vivre ses envies et pas seulement les penser. Ne rêvez pas seulement votre projet, concrétisez-le. Il vaut mieux essayer, quitte à se tromper et à ne pas y arriver, plutôt que d'avoir le regret de ne pas l'avoir tenté. Nous sommes pleines de ressources, et c'est lorsque nous les sollicitons que nous pouvons pleinement en prendre conscience. ☑

Propos recueillis par Jeanne Renauld

« *Être une femme à la tête d'une entreprise permet aussi d'apporter autre chose, un petit « plus ». »*

Les pratiques de formation des entreprises selon le secteur d'activité

L'Observatoire de la formation de l'INFCP présente l'édition 2021 des dépliants synthétisant, sous forme d'infographies, l'effort de formation des entreprises et l'accès à la formation des salariés par secteur d'activité. Les entreprises peuvent ainsi évaluer leurs pratiques de formation par rapport à celles des entreprises appartenant au même secteur.



Les entreprises qui sollicitent l'aide financière de l'État en 2018, tous secteurs confondus, consacrent 1,8 % de leur masse salariale à la formation. Elles emploient 57,8 % de l'ensemble des salariés de l'économie privée luxembourgeoise.

Le secteur Activités spécialisées, scientifiques et techniques est particulièrement formateur

83,6 % de l'ensemble des salariés du secteur *Activités spécialisées, scientifiques et techniques* bénéficient indirectement de l'aide financière de l'État. Ils suivent

davantage de formations : 6,3 formations par salarié, contre 4,6 formations, tous secteurs d'activité confondus. Les formations organisées par les entreprises de ce secteur sont légèrement plus courtes : 3,7 heures par formation, contre 3,9 heures pour l'ensemble des entreprises.

83,6 % de l'ensemble des salariés du secteur *Activités spécialisées, scientifiques et techniques* bénéficient indirectement de l'aide financière de l'État. Ils suivent davantage de formations : 6,3 formations par salarié, contre 4,6 formations, tous secteurs d'activité confondus.

La structure de l'investissement en formation pour 2018 se distingue par une part des coûts liés aux participants plus élevée (70 %) que dans les autres secteurs d'activité (65 % tous secteurs d'activité confondus).

Après *Technique/Métier* (37 %), c'est dans le domaine *Management/GRH* que les entreprises du secteur *Activités spécialisées, scientifiques et*

techniques investissent le plus (27 %). Les formations en *Management/GRH* réunissent un cinquième des participants pour un cinquième des heures passées en formation.

Les publications proposant les indicateurs clés par secteur d'activité des entreprises sont consultables sur lifelong-learning.lu/fpc. ☑

Source : Les données traitées sont issues des demandes de cofinancement de la formation professionnelle continue soumises par les entreprises au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour l'année de référence 2018. Date d'extraction des données : 18 janvier 2021.

Le Répertoire des organismes de formation 2021 est en ligne

L'outil est dédié aux professionnels de la formation, de l'emploi et de l'orientation. Le *Répertoire des organismes de formation 2021* recense plus de 440 organismes de formation publics, privés

et associatifs. Guide pratique visant à faciliter les démarches de formation, il s'adresse aux acteurs de la formation, qu'ils soient financeurs, prescripteurs ou encore organismes chargés de l'informa-

tion ou de l'orientation professionnelle des personnes.

Le *Répertoire* est téléchargeable sur lifelong-learning.lu/repertoire.

Un outil dédié aux professionnels de l'emploi, de la formation et de l'orientation

- Plus de 440 organismes de formation agréés référencés
- Classement par domaine de formation
- Location de salles de formation
- Vous élaborer le plan de formation de votre entreprise et vous recherchez les formations adaptées au développement des compétences de vos salariés ?
- Vous accompagnez des personnes dans la gestion de leur parcours de formation ?
- Vous recherchez une salle de formation ?



Le Répertoire des organismes de formation facilite vos démarches. Téléchargeable sur www.lifelong-learning.lu/repertoire

Le secteur de l'assurance se reprend

La pandémie de coronavirus a bouleversé un grand nombre d'activités. Les métiers de l'assurance et de la réassurance n'y ont pas échappé mais semblent néanmoins progresser à nouveau. Point sur les derniers chiffres du secteur.

L'émergence soudaine puis la prolongation de la crise sanitaire que nous connaissons depuis un peu plus d'un an ont eu des impacts considérables sur bon nombre d'activités, y compris celles de l'assurance et de la réassurance. En 2020, le secteur, face à la volatilité des marchés boursiers et à la baisse des taux d'intérêt, a ainsi connu un important recul d'encaissement, une situation totalement inverse à celle de l'année précédente au cours de laquelle un développement exceptionnel avait été enregistré au Luxembourg. En 2019, les primes encaissées avaient en effet augmenté de 44,51 % par rapport à 2018, l'assurance vie progressant de 18,61 % et les branches non-vie, portées par le Brexit et l'installation de nouvelles compagnies d'assurances sur la place luxembourgeoise, de 186,41 %.

2020, une année difficile

Il n'en a pas été de même l'an dernier. Aux 3^e et 4^e trimestres 2020, les primes, toutes branches d'assurances confondues, ont diminué respectivement de 22,52 % et 9,4 % par rapport à la même période de l'exercice 2019. Au 31 décembre 2020, l'encaissement global des primes d'assurances directes était ainsi en baisse de 16 %. C'est le secteur de l'assurance vie qui a été le plus fortement touché, en diminution de 25 % sur l'année. La branche non-vie, elle, a mieux fait face à la crise, puisqu'elle reste tout de même en hausse de 5 %.



Au cours du 1^{er} trimestre 2021, toutes branches d'assurances confondues, les primes ont progressé de 16,4 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Si ces résultats sont bien moins bons que ceux de 2019, il ne faut pas oublier le contexte dans lequel ils s'insèrent. « Dans ce contexte difficile d'un point de vue financier, commercial et opérationnel, il est important de noter que les compagnies d'assurance et de réassurance ont bien résisté, continuant à afficher des taux de couverture de leurs besoins en capital largement excédentaires, et même une augmentation des provisions techniques des assureurs vie de 3,1 %, qui s'établissaient au 31 décembre 2020 à 212,3 milliards EUR », souligne ainsi l'Association des Compagnies d'Assurance et Réassurance (ACA).

Des jours meilleurs en 2021

Le COVID-19 semble néanmoins être derrière nous, du moins en ce qui concerne le secteur de l'assurance. Au cours de ce 1^{er} trimestre 2021, on a en effet assisté à un redressement de l'encaissement.

Toutes branches d'assurances confondues, les primes ont progressé de 16,4 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. De manière plus précise, l'encaissement des branches vie a augmenté de 20,3 %. Si la tendance globale est à la hausse, on constate néanmoins de fortes divergences selon les produits. Par exemple, les produits à rendements garantis ont connu une diminution de primes de 2,9 % alors que les produits vie en unités de compte affichent des primes en croissance de 30,1 %. L'encaissement en

assurance non-vie est quant à lui en hausse de 11,81 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020. L'ACA note que cette progression est essentiellement liée aux activités transfrontalières, secteur dans lequel l'industrie luxembourgeoise reste spécialiste.

La collecte nette, à savoir l'encaissement diminué des rachats, se révèle positive et atteint plus de 2 milliards EUR. Le total des provisions techniques des entreprises d'assurance vie grimpe lui aussi, pour s'établir à 218 milliards EUR à la fin mars 2021. Les voyants semblent donc être repassés au vert pour l'assurance. ✓

Jeanne Renauld

Boost and protect your exports

The one stop-shop of the Luxembourg Government that offers financial support for promotion and exhibition costs as well as insurance solutions for international trade and investment risks.

ODL 
LUXEMBOURG EXPORT CREDIT AGENCY

www.odl.lu

Convention collective : la négociation qui divise

Fin 2020, l'ALEBA et l'ACA annonçaient être parvenues à un accord dans le cadre de la négociation de la convention collective des assurances pour les années 2021, 2022 et 2023. C'était sans compter sur l'éclatement du front commun syndical, menant au retrait de la représentativité de l'ALEBA, et obligeant les partenaires sociaux à se remettre autour de la table, pour tout négocier, et notamment l'évolution des barèmes salariaux.

C'est un désaccord manifeste entre organisations syndicales qui fait que, aujourd'hui, la nouvelle convention collective de travail des assurances n'est toujours pas conclue. Pourtant, le 9 novembre 2020, un communiqué commun de l'ACA (Association des Compagnies d'Assurance et de réassurance) et l'ABBL (Association des Banques et Banquiers, Luxembourg) annonçait que « à l'initiative de l'ALEBA (Association Luxembourgeoise des Employés de Banque et Assurance), ABBL et ACA ont accepté en principe et sous réserve de la ratification par leurs membres respectifs de signer un accord portant sur les années 2021-2023 pour leurs secteurs ».

Cet accord, dit le communiqué, tenait compte du climat économique. Concernant l'assurance, les parties s'étaient « engagées à maintenir une prime de conjoncture identique à celle de 2020 pour les années 2021, 2022 et 2023 ». La prime extraordinaire pour les employés du secteur devait également être conservée.

Division syndicale

Les deux autres grands organes de représentation des travailleurs du secteur, l'OGBL et le LCGB, ont été saisis de stupéfaction en apprenant cet accord, jugé insuffisant, par voie de presse. À leurs yeux, un gel complet des barèmes pour les trois prochaines années « représente une détérioration significative par rapport à la convention collective précédente et ne saurait être considérée comme une offre sérieuse ».

Les deux syndicats sont donc montés au créneau, dénonçant « le cavalier seul » de l'ALEBA, lui reprochant de « s'abstenir de vouloir engager des négociations

C'est principalement au niveau de l'évolution des barèmes des employés que le bât blesse.

sérieuses et professionnelles » ou encore « se laisser embobiner de telle sorte par les employeurs, qui préfèrent redistribuer les bénéfices réalisés aux actionnaires et dirigeants plutôt qu'aux salariés ». Ambiance sur le front syndical ! La désolidarisation syndicale a rendu caduc l'accord de principe. S'en est suivi une guerre ouverte entre, d'une part OGBL et LCGB, et d'autre part l'ALEBA. Les deux premiers ont engagé une procédure conduisant au retrait de la représentativité sectorielle dont jouissait jusqu'alors l'ALEBA.

Retour à la table des négociations

C'est principalement au niveau de l'évolution des barèmes des employés que le bât blesse. Le LCGB et l'OGBL espèrent toujours négocier des améliorations concrètes, notamment sur les barèmes, « avec des augmentations linéaires garanties pour tous les salariés ».

Fin mai, les représentants des travailleurs étaient toujours à couteaux tirés. Leur différend, relatif à la représentativité sectorielle de l'ALEBA, se réglait... devant les tribunaux.

Les partenaires sociaux, de leur côté, se sont revus à l'occasion de sessions de négociations fin avril et début mai. À leur issue, les syndicats ont déclaré avoir obtenu des avancées, comme « l'engagement à mettre en place un plan de maintien de l'emploi avant toute restructuration/

réorganisation pour raison économique » ou « l'obtention d'un congé annuel supplémentaire lié à l'âge, d'un jour pour les 50 à 54 ans et de 2 jours à partir de 55 ans », « l'introduction d'un droit à la déconnexion »...

Le volet financier : pierre d'achoppement

Toutefois, la négociation n'a pas encore porté sur les aspects financiers, pierre d'achoppement entre patrons et syndicats... et visiblement aussi entre les diverses organisations de représentation des travailleurs. « Jusqu'à l'entrevue du 4 mai 2021, l'ACA a voulu éviter de traiter l'aspect financier », lit-on dans un communiqué de l'OGBL et du LCGB. Lors de cette dernière session, les deux syndicats ont réaffirmé « leur volonté de discuter et négocier les revendications financières, avec certes des concessions, sans pour autant renoncer à une amélioration financière collective ». Les représentants des entreprises du secteur de l'assurance, finalement, semblent avoir accepté de négocier ce volet financier lors d'une session, en présentiel, le 1^{er} juin dernier.

Aucun accord global n'a, à l'heure d'écrire ces lignes, été dégagé. Or, tout bon négociateur sait que tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout, il n'y a d'accord sur rien. ☑

Sébastien Lambotte

Entreprises magazine

6 numéros par an
+ 2 suppléments



A b o n n e z - v o u s



Entreprise :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél. : Fax :

E-mail :

Abonnements

- 1 an – 6 numéros
+ 2 suppléments plein cadre :
40 EUR
- 2 ans – 12 numéros
+ 4 suppléments plein cadre :
72 EUR

L'assurance dans la tourmente

Tapage médiatique des gros assureurs, bataille sur les mots entre les professionnels de l'assurance, espionnage entre concurrents, bras de fer avec les restaurateurs, cafetiers, salles de sport et discothèques, le monde de l'assurance est dans la tourmente. La profession se met à dos non seulement les PME/TPE mais également les États qui ont dû mettre la main à la poche.

Depuis le début de la crise, un peu partout, le monde de l'assurance est la cible de nombreuses attaques. En réponse, les assureurs tentent de s'organiser, de manière qualifiée par certains de ridicule. Quelques exemples de comportements pris parmi d'autres : un restaurateur parisien se voit proposer une indemnisation de 23 % de son chiffre d'affaires sur une période de trois mois. Une fois l'accord signé, l'assuré ne disposera plus de recours. Des assureurs ont entrepris le toilettage des contrats multirisque en cours, adressant à leurs assurés des avenants qu'ils sont censés leur retourner signés, à défaut de quoi ces contrats seront résiliés.

Pour que les exclusions soient opposables à l'assuré, l'assureur doit pouvoir démontrer qu'il a satisfait à son obligation précontractuelle d'information (clause portée à la connaissance de l'assuré). Pour cela, il doit faire le lien entre les différents documents contractuels, pas toujours tous signés ni bien identifiés à l'aide de références précises. Il n'est donc pas en capacité de le faire mais il passe outre, suscitant l'indignation des assurés.

Par ailleurs, en France, les assureurs s'espionnent en lisant les clauses de leurs concurrents après l'annonce des Assurances du Crédit Mutuel (ACM) de verser près de 200 millions EUR aux clients assurés, sans pour autant que leur assurance Perte d'exploitation soit applicable. La profession reproche à cette dernière de faire du marketing social. L'argent coulerait-il à flots chez les assureurs ?

Les assurés de leur côté, s'organisent : des actions collectives se multiplient sur des plateformes telles que MySMARTcab ou V pour Verdict, lesquelles accueillent quelque 600 commerçants dont les commerces répondent aux mêmes critères et qui bénéficient du même argumentaire pour des honoraires réduits.



Sous pression, le secteur des assurances réfléchit en effet à un régime permettant une meilleure protection en cas de nouvelle catastrophe sanitaire, tout comme cela fut le cas dans le domaine des risques climatiques.

La pression vient également des gouvernements qui exhortent la profession à participer à l'effort de solidarité nationale. Le ministre français de l'Économie, a, par exemple, réussi à convaincre certains assureurs de prendre en charge 10 à 15 % des pertes d'exploitation des restaurants et des hôtels ; d'autres ont accepté de commercialiser des contrats permettant aux entreprises de s'assurer pour l'éventuelle fermeture de leur établissement. En Bavière, plusieurs assureurs, dont Allianz, vont couvrir jusqu'à 15 % des pertes d'exploitation enregistrées par les boulangeries, restaurants, hôtellerie touchés par le confinement. De concert avec le gouvernement luxembourgeois, les assureurs et réassureurs de la Place ont souscrit l'emprunt obligataire de

2,5 milliards EUR émis par l'État le 21 avril 2020 afin de lutter contre les répercussions économiques liées à la pandémie.

Pour sortir de cette impasse, la profession doit de toute évidence investir dans sa réorganisation. Étonnamment, il semblerait que l'assurance, dans cette crise, n'ait pas eu une connaissance suffisante du risque à assurer. À l'exception de quelques assureurs comme la société de courtage Marsh et la société Munich Re qui, dès 2018, ont mis sur le marché un contrat d'assurance dont la garantie porte sur les pertes d'exploitation en cas de pandémie (grippe H1N1).

La profession réfléchit-elle à un régime d'assurances contre les risques sanitaires majeurs ?

Sous pression, le secteur des assurances réfléchit en effet à un régime permettant une meilleure protection en cas de nouvelle catastrophe sanitaire, tout comme cela fut le cas dans le domaine des risques climatiques. L'élaboration de ce nouveau régime n'est certes pas simple ; plusieurs problèmes se posent quant aux types d'événements qui entraîneront le déclenchement du dispositif de garantie et pour quels préjudices, à quelle hauteur, quelles entreprises seront concernées, avec quel financement pour en assurer la solvabilité... En France comme au Luxembourg, sous la houlette de leur gouvernement respectif, la fédération des professionnels de l'assurance a mis en place un groupe de travail chargé d'établir d'ici six mois (FFA/France) un système permettant de prendre en charge la situation de catastrophe sanitaire, via un mécanisme de protection (ACA/Luxembourg).

Laisser payer le contribuable/assuré n'est pas acceptable, laisser payer la totalité de la facture aux États non plus. Non seulement cela conduit à mettre à mal leurs finances publiques déjà fort malmenées, mais aussi priver d'autres secteurs publics de financement.

Martine Borderies

15 SEPT.
2021



REGISTER NOW

EUROPEAN SECURITY FORUM

 europeansecurityforum.com



MARKETING. EVENTS. PUBLISHING.
FARVEST

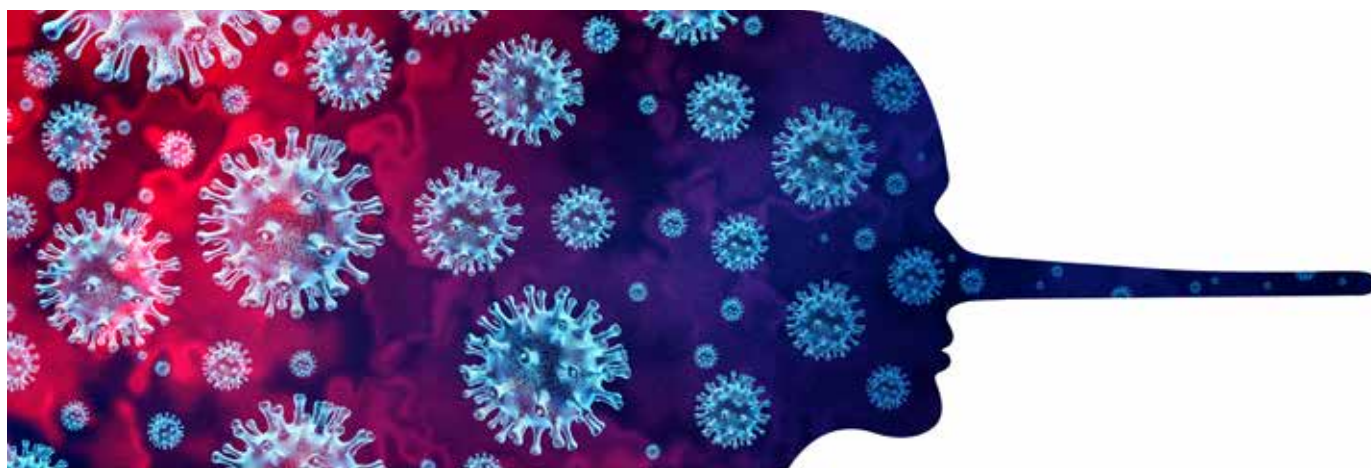



team@itone.lu



COVID-19 : les chefs d'entreprise s'interrogent sur le rôle des assureurs

Face au COVID-19, les pertes subies résultant de la fermeture de leur établissement ne sont pas couvertes par la garantie Perte d'exploitation qu'ils ont contractée. Le risque pandémique n'y figure tout bonnement pas. Les assurés se retrouvent le bec dans l'eau. Les embrouilles commencent du côté des assureurs.



Les PME/TPE reprochent à leur assurance de ne pas avoir fait preuve de transparence au sujet de la garantie Perte d'exploitation qui leur a été proposée.

Les faits : dans de nombreux pays européens, les garanties ne couvrent que les pertes liées à un dommage matériel, par exemple un incendie, qui empêcherait une entreprise de travailler et non un événement aléatoire pour lequel, par définition, aucune prime n'a été perçue en amont. Partant, refait surface la question de la couverture de l'événement aléatoire : après l'aléa climatique désormais couvert, l'aléa sanitaire appelle à son tour une couverture. D'autant que la liste des pandémies s'allonge année après année (HIV, SRAS, H1N1, COVID-19...), mondialisation oblige.

Des obstacles successifs se présentent au restaurateur, cafetier, hôtelier qui souhaite être indemnisé de ses pertes d'exploitation par l'assurance privée. Au préalable, il doit avoir souscrit une garantie Perte d'exploitation, laquelle n'est que facultative dans les polices « multirisque entreprises ». Certaines structures, les plus petites, ont par conséquent fait l'impasse pour une question de coût, mais aussi par absence d'anticipation. L'obligation de conseil à laquelle l'assureur est tenu à ce moment-là, a également fait défaut.

Le manque de transparence

Ne pas jouer le jeu, ne pas faire preuve de solidarité (nationale), au-delà de ces accusations, les PME/TPE reprochent à leur assurance de ne pas avoir fait preuve de transparence au sujet de la garantie Perte d'exploitation qui leur a été proposée : incendies, attentats terroristes, dégâts naturels, fermeture administrative, épidémies sont en principe couverts, mais le risque dit systémique, risque majeur, n'est pas assurable. Le risque pandémique relèverait de cette catégorie. À ce jour, ce risque est absent des garanties Perte



L'épidémie constituerait, selon la profession, un événement ponctuel et localisé, chiffrable, et la pandémie un événement récurrent et généralisé dont les conséquences financières ne sont pas calculables.

d'exploitation des contrats d'assurances multirisque destinés aux professionnels.

Sous certaines conditions, ce risque serait néanmoins pris en charge, en partie, par certaines compagnies ; ce qui reviendrait à dire que cela serait laissé à leur appréciation ? Les assurés, totalement ignorants pour la plupart d'entre eux, se sentent floués par leur assureur et lui demandent des comptes.

Le contrat de garantie s'arrête à la case « épidémie »

Épidémies/pandémies, une bataille des mots s'engage. Les conditions générales d'assurance ne définissent pas clairement les différences entre celles-ci. L'épidémie constituerait, selon la profession, un événement ponctuel et localisé, chiffrable, et la pandémie un événement récurrent et généralisé dont les conséquences financières ne sont pas calculables. Toujours est-il que les termes épidémie/pandémie ne figurent pas en tant que tels dans le contrat de garantie. Dans certains cas laissés à l'appréciation de la profession, l'épidémie pourrait être un événement assurable. S'agissant de la pandémie, certains contrats d'assurance laissent également une possibilité d'interprétation en vue d'une indemnisation partielle de l'assuré et cela bien que ce risque systémique reste non assurable. D'autres prennent le soin d'exclure les épidémies de la garantie Perte d'exploitation ; concrètement, elles insèrent une clause dite d'exclusion dans laquelle elles spécifient qu'épidémies et pandémies sont exclues de l'indemnisa-

tion pour pertes d'exploitation. La finalité étant de ne pas se mettre en danger financièrement. Il a pourtant été jugé à plusieurs reprises la nullité de ces clauses d'exclusion contenues dans ces contrats sous certaines conditions toutefois, ces clauses ne sont valables que si elles sont mentionnées en caractère très apparents ; elles ne doivent pas, par ailleurs, être définies de manière trop larges pour tenter d'échapper à l'indemnisation (AXA tribunal de commerce Paris 2020). Or, la jurisprudence semble rendre des verdicts différents. Les assurés déstabilisés ont bien du mal à s'y retrouver.

L'application des contrats en cours

Des assureurs ont annoncé des mesures qui ne figurent pas dans les engagements contractuels telles que la suspension de l'envoi automatique des mises en demeure en cas de retard de paiement des primes, des gestes commerciaux annoncés comme des mesures spéciales à destination des entreprises (AXA/ MMA) ; d'autres proposeraient des garanties avec une extension pour les pertes d'exploitation en cas de fermeture administrative (Groupe COVEA) pour les restaurateurs et les hôteliers. Il est clair que certaines compagnies d'assurances prennent de la distance par rapport au contrat et pratiquent des gestes qui, plus que commerciaux, sont juste de leur part des comportements opportunistes.

Pourtant, dans le monde du droit, ici celui de l'assurance, seul compte le contrat, rien que le contrat et le contrat dans sa

totalité. Les entreprises aimeraient pouvoir s'appuyer dans cette situation de crise sur le droit des contrats, un droit qui ne saurait être flexible.

Un régime spécifique d'assurance pour les pandémies verra-t-il le jour ? Nul ne saurait le dire à ce jour. La profession y réfléchit. L'assuré attend, lui, des compagnies d'assurances la mise en place d'une nouvelle cotisation pour prévenir les risques pandémiques et ainsi indemniser ses pertes d'exploitation. L'objectif de cette garantie est, faut-il le rappeler, de pallier les difficultés financières engendrées par un sinistre qui perturbe gravement une activité professionnelle, compromet sa trésorerie, voire menace son existence. ☑

Martine Borderies

Transformer la prestation de services

Expérience client, transparence, agilité, management, digitalisation, pouvoir d'achat..., les assureurs traditionnels doivent s'inspirer de l'expérience des AssurTech pour se transformer de l'intérieur. Les coopérations technologiques entre les deux doivent être, autant que faire se peut, favorisées. Dans l'intérêt de tout le monde.

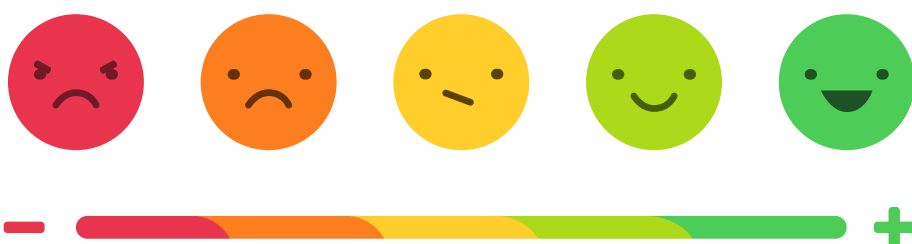
L'année qui vient de s'écouler a eu, comme chacun le sait désormais, de grands impacts, pour les assureurs comme pour les clients, qui ont touché le cœur de métier, remettant en cause les codes de l'ensemble de la profession.

Chausser les lunettes du client

L'assurance traditionnelle n'est pas centrée sur le client mais sur le produit. Contrairement aux GAFAs et AssurTech qui, eux, ont conçu des expériences de services centrées sur le client (paiement, voyages) en utilisant les technologies, la data et la personnalisation. En effet, la relation client reste le principal point de blocage à lever, sans quoi il sera de plus en plus difficile pour les assureurs de rencontrer les attentes de nouveaux clients, en particulier les *millennials* qui ont des exigences différentes en termes de simplification et d'expérience du client. Ensuite, il est un fait que les habitudes digitales se sont transformées et élargies quelles que soient les générations, durant cette crise sanitaire : ceci doit être pris en compte.

Ainsi, à chaque étape, le client est de plus en plus en attente de simplification : simplification et clarté du devis pour une comparaison plus facile, devis personnalisé et immédiat, simplification de la constitution du dossier de souscription, simplification du remboursement et du suivi, simplification de la résiliation du contrat.

La dématérialisation des process via une appli permettrait en outre de fluidifier la relation client tout en évitant la paperasse et les potentielles erreurs qui



Repenser la prestation de services est de toute évidence une nécessité. Cela passe bien évidemment par la modélisation du parcours client. En prenant ensuite notamment le pouls du client via des questionnaires en ligne par exemple. De plus, la modélisation de la relation client permet aux collaborateurs de participer à sa coconstruction et aux clients d'accéder à des interlocuteurs avertis.

ralentissent considérablement le traitement des dossiers. Sans omettre tout de même de faire preuve d'empathie à l'égard des clients moins réceptifs au digital en leur proposant des solutions alternatives.

Repenser la prestation de services est de toute évidence une nécessité. Cela passe bien évidemment par la modélisation du parcours client. En prenant ensuite notamment le pouls du client via des questionnaires en ligne par exemple. De plus, la modélisation de la relation client permet aux collaborateurs de participer à sa coconstruction et aux clients d'accéder à des interlocuteurs avertis.

Efficacité et management coopératif

En France, Groupama Gan Vie et Predictis, entre autres, font partie de ces nombreuses structures qui ont développé un management coopératif pour une plus grande efficacité, engageant chaque collaborateur dans le processus : Groupama a réuni chaque mois ses 260 managers ; Predictis a mis en place un rendez-vous quotidien puis hebdomadaire avec ses commerciaux durant le premier confinement, afin de mettre un terme au cloisonnement des services et des hiérarchies.



Les assureurs historiques, s'ils veulent survivre sans se disperser dans des prestations paillettes, doivent faire leur révolution tant technologique que managériale et sociétale.

La non-transparence et ses conséquences

Attaqués sur le front de la légalité, accusés de ne pas honorer leurs engagements contractuels, et leur moralité remise en cause car, malgré leur excellente santé financière, les assureurs ont refusé, dans un premier temps, de participer à l'effort de solidarité nationale. Que dire d'une mise à profit de la crise pour engranger des bénéfices (la diminution des sinistres automobiles comme excuse...) ? Bref, les assureurs abordent la sortie de crise avec une image bien ternie.

En France, l'union de l'industrie de l'hôtellerie a rappelé que, dans le seul secteur hôtelier/restauration, les assureurs avaient reçu au cours des 20 dernières années 90 milliards EUR de primes et versé 40 milliards d'indemnités. Tout est dit...

Le risque étant à terme de voir les assurés s'estimer lésés durant cette crise sanitaire et leur préférer des formes d'assurances mutualistes contrôlées par leurs assurés principalement (CIC, Covéa, Crédit Mutuel, en France). Faut-il rappeler que l'une des finalités d'une compagnie d'assurances traditionnelle est de minimiser ses charges afin de maximiser les dividendes à verser à ses actionnaires.

Sécurisation de l'ensemble de leur chaîne

« Je ne crains rien, mes données sont stockées dans le cloud », affirment les assureurs ; ceci relève bien entendu de croyances. Les courtiers et les assureurs doivent s'approprier la cybersécurité en faisant appel à des experts seuls à même de leur proposer une couverture cyber efficace (Risk manager). Mais il leur faudra

accepter de payer pour cela et donc de changer leur modèle économique. En refusant d'investir plusieurs millions d'euros dans la refonte de leurs logiciels, ces assureurs trop chers, sont responsables aussi de l'arrivée sur le marché d'un nouveau type d'assureurs qui profitent de la libre prestation de services (cf. la directive européenne de 2006 relative à la libre prestation de services en Europe) ; certains parmi ces derniers étant disposés à prendre des risques inconsidérés, pour eux comme pour leurs clients, tels ces assureurs exotiques qui proposent des contrats à des petites structures du secteur de la construction qui ne sont pas en capacité de payer des contrats très chers.

Juridicisation versus médiation

Les restaurateurs, cafetiers et autres professionnels ont eu l'occasion de s'intéresser un peu partout à la gestion de leur contrat d'assurance avec l'affaire plus que commentée d'un restaurateur parisien face à son assureur. Découvrant au détour que leur contrat reste essentiellement... un contrat d'adhésion ! Du coup, le torchon brûle entre les restaurateurs et AXA, pour ne citer que cette compagnie, n'hésitant pas à porter plainte. S'agissant d'AXA, la note risque d'être salée, les juges examinant à la loupe le contrat et ses clauses ; l'assuré de son côté doit faire face à des pertes d'argent (coûts de procédure, avocat) et de temps.

Ne serait-il pas plus judicieux d'opter pour la médiation plutôt que de saisir la justice ? En effet, cette procédure apporte une vision différente du conflit : plus confidentielle, rapide et efficace. À

l'opposé de la réponse des assureurs qui, dans leur contrat de protection juridique, n'apparaît plus aussi efficace, comme de récents faits l'ont démontré. Ce qui est oublié dans le litige qui les oppose aux assurés ce sont les causes mêmes du litige (crise sanitaire vs garanties de pertes d'exploitation) !

En France, depuis la loi justice 2019/2020, la médiation tend à se généraliser dans ce secteur.

Les assureurs sont-ils prêts à proposer la médiation à leurs clients ? Sans l'engagement des directions générales des compagnies d'assurances, en France comme au Luxembourg, la réponse ne semble pas évidente.

En conclusion, les assureurs historiques, s'ils veulent survivre (cœur de métier) sans se disperser dans des prestations paillettes, doivent faire leur révolution tant technologique que managériale et sociétale. La crise liée au COVID aura au moins servi à cela, bousculer un échafaudage déjà bien fragilisé par l'arrivée de nouveaux entrants. ☑

Martine Borderies

Bâloise Assurances

Déjà dans l'après-crise

Tout au long de ces derniers mois, Bâloise Assurances a remis son ouvrage sur le métier. Avec le lancement de *Switch Plan*, une nouvelle gamme de fonds internes collectifs, le développement de plateformes en ligne, l'étendue de la signature électronique aux contrats d'assurance vie..., l'assureur se veut proche des préoccupations actuelles et post-crise de ses clients, comme nous l'explique Pierre Dubru, Life & Relation Management Director de Bâloise Vie.

Comment percevez-vous les répercussions commerciales de la pandémie de COVID-19 après plus d'un an de confinement ?

En tant que responsable de l'assurance vie sur le marché local, je distingue 3 secteurs de développement : l'assurance vie individuelle pour les particuliers, les régimes de pension pour les indépendants et les PME, et les régimes complémentaires de pension pour les entreprises de plus grandes tailles. L'épidémie de COVID-19 a certes provoqué en 2020 une baisse de l'encaissement de l'assurance vie individuelle sur le marché local en raison de la longue période de confinement. Cela s'explique aisément car l'assurance vie est en effet basée sur une relation de confiance et de proximité entre une personne assurée et son intermédiaire. Toutefois, je suis nettement plus confiant pour 2021 au regard des chiffres enregistrés les 4 premiers mois de cette année et les perspectives optimistes d'un déconfinement progressif. Pour les solutions de prévoyance, mon analyse est différente, notamment dans le chef des PME et des indépendants. De manière générale, les dirigeants de PME ont pris conscience qu'avec la période que nous traversons, rien n'est jamais acquis. Certes, une partie de ces dirigeants sont encore prudents et attendent patiemment la fin du confinement avant de s'engager dans la mise en place d'un régime de pension alors que d'autres anticipent déjà la reprise des activités. Dans l'ensemble, un grand nombre de ces dirigeants ont intégré la nécessité de fidéliser leurs bons éléments par la mise en place d'un régime de pension. Cette analyse est également valable



Pierre Dubru, Life & Relation Management Director, Bâloise Vie.

pour les indépendants qui ont opté pour les vertus d'une approche à long terme plutôt que pour les limites d'une vision à court terme. L'attrait fiscal et la flexibilité de notre produit expliquent également les raisons d'un tel intérêt. Enfin, durant cette période, je n'ai pas remarqué de changements majeurs dans le chef des entreprises de plus grandes tailles désireuses de sonder le marché pour améliorer la solution offerte à leurs salariés.

Quels enseignements tirez-vous de cette période ?

Cette période nous a permis de mieux appréhender les nombreux changements auxquels nous sommes confrontés, que ce soit en termes de produits où le marché et les entreprises prennent de plus en plus conscience de leurs responsabilités environnementales, sociales et de gouvernance ou en termes de services avec la digitalisation qui nous offre toujours plus

de moyens. Côté produits, Bâloise ne faillit pas à la règle et nous venons de lancer fin avril une nouvelle gamme de 5 fonds internes collectifs de type « Investissement Socialement Responsable ». Ces 5 profils d'investissement sont proposés dans notre nouveau produit *Switch Plan*, accompagné par *etika* et dédié aux particuliers soucieux d'investir selon des critères non seulement financiers mais qui intègrent également des notions de bien-être pour la planète et la société à plus long terme. Ces fonds seront également disponibles dans les autres produits d'assurance individuelle et pour les régimes de pension, car certains employeurs manifestent très régulièrement un intérêt pour des fonds spécifiques ou de certains promoteurs. Côté services, je voudrais évoquer l'amélioration de notre parcours clients avec la signature électronique, déjà en place en assurance non-vie et qui sera étendue aux contrats d'assurance vie. Nous poursuivons également le développement de nos plateformes en ligne et allons d'ailleurs déployer une nouvelle version pour les régimes complémentaires de pension. Celle-ci répondra aux nouvelles considérations de nos clients, affiliés et gestionnaires du régime dont les maîtres mots sont : efficacité, simplicité et satisfaction. Pouvoir répondre aux besoins des affiliés et limiter au maximum l'intervention des Ressources humaines sont en effet deux critères déterminants pour une solution de qualité. Vous aurez compris que l'intérêt de nos clients reste donc au centre de nos préoccupations et que nous cherchons sans cesse à améliorer notre expérience clients.

www.baloise.lu

Investir...

... durablement

Switch Plan

**Switchez pour le 1^{er} contrat d'assurance-vie 100% durable:
bon pour vous, les autres et la planète.**

Switch Plan: l'investissement plus humain, plus juste et plus respectueux.

www.switchplan.lu



 **Bâloise**
Assurances

DAC 6 : de nouvelles obligations sujettes à interprétation

La directive européenne DAC 6, qui contraint les intermédiaires à renseigner aux autorités compétentes des « dispositifs transfrontaliers potentiellement agressifs sur le plan fiscal », concerne-t-elle les contrats d'assurance vie luxembourgeois ?

On a souvent fait état du succès du contrat d'assurance vie luxembourgeois à l'international. Il est souvent utilisé pour répondre à des problématiques de planification et de structuration patrimoniale... D'un point de vue fiscal, le contrat est neutre. La fiscalité applicable est celle du pays de résidence fiscale du souscripteur. Aussi, lorsqu'ils sont souscrits par des résidents fiscaux français, ils sont soumis à la fiscalité française classique des contrats d'assurance vie. En cas de changement de résidence ultérieur, le contrat d'assurance vie luxembourgeois, d'un point de vue fiscal, s'adapte à la nouvelle résidence du souscripteur du contrat.

Récemment, la mise en œuvre de la directive DAC 6 a soulevé de nombreuses questions à l'égard de ces contrats. Cette directive européenne, applicable depuis le 1^{er} juillet 2020, contraint les intermédiaires (banques, fiduciaires, gestionnaires, compagnies d'assurances, etc.) à notifier aux autorités compétentes les dispositifs de planification fiscale agressive qui présentent un élément transfrontière.

L'assurance vie luxembourgeoise est-elle visée ?

Une assurance vie luxembourgeoise souscrite par un résident étranger doit-elle être considérée comme visée par la directive européenne DAC 6 ?

Répondre à cette question implique de s'arrêter sur les termes associés aux nouvelles obligations : « dispositifs », « transfrontaliers » et « potentiellement agressifs sur le plan fiscal ».

La directive, d'abord, s'abstient de définir le concept de « dispositif », autorisant donc une interprétation large par chaque État membre. Un contrat d'assurance vie luxembourgeois souscrit par un résident d'un autre État est donc susceptible de



La directive européenne DAC 6, applicable depuis le 1^{er} juillet 2020, contraint les intermédiaires (banques, fiduciaires, gestionnaires, compagnies d'assurances, etc.) à notifier aux autorités compétentes les dispositifs de planification fiscale agressive qui présentent un élément transfrontière.

relever du « dispositif transfrontalier ». En effet, le caractère « transfrontière » s'apprécie par rapport à la résidence de ses « participants ».

Pour l'Association des Compagnies d'Assurances (ACA), toutefois, « la nature transfrontière d'un dispositif n'emporte pas présomption de pratiques fiscales dommageables et ne peut suffire à le rendre déclarable ».

Analyse au cas par cas

Il convient donc, dès lors, d'apprécier la notion de « potentiellement agressif ».

A cette fin, la directive établit une liste de marqueurs permettant de le déterminer, à commencer par « l'avantage principal » de recourir à la solution. S'il s'avère que l'intention du preneur d'assurance est d'éviter l'impôt, le contrat devrait effectivement faire l'objet d'une déclaration. Si la volonté est de planifier la succession, cela n'est pas forcément le cas. Toutefois, au regard des divers

marqueurs, il convient d'affiner l'analyse pour chaque contrat. Selon l'ACA, « il revient à chaque entreprise d'assurance de décider au cas par cas, en fonction des informations mises à sa disposition sur la base de ses obligations existantes, si un contrat d'assurance vie devra être considéré comme un dispositif déclarable au sens de la présente loi ».

Interprétation variable

Cependant, la difficulté d'identifier les marqueurs, et l'interprétation parfois différente par les États membres des aspects objectifs et subjectifs de la directive, génèrent des doutes et des incertitudes quant à sa mise en œuvre pratique.

Si un contrat semble concerné par DAC 6, les intermédiaires doivent procéder à un reporting auprès des autorités compétentes. À défaut, ils seront, en principe, redevables d'amendes susceptibles d'atteindre jusqu'à 100.000 EUR par infraction. Comme, parfois, les intermédiaires peuvent être multiples, les acteurs courent le risque d'être pris en défaut si un intermédiaire a déclaré un contrat et que d'autres parties prenantes n'ont pas pris la peine de le faire.

Cette obligation déclarative concerne en principe tant les assurances vie souscrites à partir du 25 juin 2018 que certaines opérations réalisées à partir de cette date sur une assurance vie antérieure. Le premier échange d'informations a dû intervenir au début de cette année.

Sébastien Lambotte

14 — 15
September 2021



REGISTER NOW

ICT SPRING EUROPE

FINTECH × DIGITAL × SPACE

GLOBAL TECH CONFERENCE

.....
The place where Digital, Tech
and Science converge

MARKETING. EVENTS. PUBLISHING.
FARVEST

 ictspring.com

Side events:



Et si l'assurance auto s'adaptait au type de motorisation ?

Pour accompagner la demande croissante pour des voitures électriques, certaines compagnies d'assurances proposent désormais des formules adaptées aux propriétaires de ces véhicules. En ajustant leurs conditions aux motorisations électriques, les assureurs répondent aux nouvelles problématiques rencontrées par ces conducteurs. Explications.

Le secteur de l'automobile au Luxembourg a subi de plein fouet la crise du COVID. Les deux confinements successifs ont en effet fait plonger le nombre de ventes de voitures neuves en 2020 à 45.189 unités, soit une diminution de 17 % par rapport à 2019. Cela fait près de 20 ans que les concessionnaires du pays n'avaient pas connu des chiffres aussi bas ! Si ce secteur majeur de l'économie luxembourgeoise, qui emploie 5.000 personnes, marque l'arrêt après trois années record consécutives, tous les voyants ne sont pas au rouge pour autant, que du contraire.

Un parc automobile de plus en plus électrique

Les véhicules hybrides ou électriques, par exemple, ont de plus en plus la cote auprès des sociétés et des particuliers du pays. La part des moteurs diesel ne cesse en effet de chuter depuis une dizaine d'années (37 % aujourd'hui contre 76 % en 2010) au profit des véhicules fonctionnant à l'électricité. Les chiffres sont même saisissants. Près de 3.800 voitures hybrides non rechargeables ont été écoulées en 2020, c'est 69 % de plus qu'en 2019. Pour les véhicules rechargeables, les statistiques sont encore plus impressionnantes puisque 2.685 immatriculations ont été enregistrées en 2020. C'est trois fois plus que l'année précédente ! Et le constat est le même pour les motorisations *full* électriques (2.473 ventes en 2020 contre 986 en 2019). Désormais, la part de marché de l'électrique et de l'hybride dans le parc automobile luxembourgeois atteint presque les 20 % !

Ce succès grandissant, qui s'explique par les préoccupations plus environnementales des clients, mais surtout par les incitants fiscaux mis en place par l'État, a



fait émerger de nouveaux besoins pour les conducteurs de véhicules hybrides et *full* électriques, notamment en matière d'assurances. Aujourd'hui, peu de compagnies adaptent leur offre à la motorisation des véhicules assurés. Mais cela est tout doucement en train de changer.

Des tarifs adaptés aux voitures électriques

Quelle différence y a-t-il par rapport à un véhicule traditionnel, alimenté au diesel ou à l'essence, me demanderez-vous ? Rappelons tout d'abord qu'à performance égale, les véhicules hybrides ou électriques sont généralement plus chers à l'achat que les thermiques. Les frais de réparation sont eux aussi souvent plus élevés, principalement parce que ceux-ci concernent fréquemment la batterie. Pour ces raisons, la prime et la franchise seront généralement d'un montant supérieur pour un véhicule électrique. Toutefois, de nombreuses compagnies récompensent les clients qui souhaitent réduire leurs émissions de CO₂ sur la route en proposant des tarifs plus avantageux. Attention toutefois : dans certains cas, notamment le leasing ou la location, les garages proposent de louer les batteries. Or, certaines compagnies n'assurent pas

les batteries qui ne sont pas la propriété du conducteur. Gare, donc, aux mauvaises surprises...

Des problématiques spécifiques

Mais les conducteurs de véhicules électrifiés peuvent surtout rencontrer des problématiques bien spécifiques : des pannes électriques, des problèmes de batterie, des vols de câble de rechargement, des dommages électriques

éventuels liés à la recharge de la voiture, etc. Certaines compagnies ont d'ores et déjà étudié la question et proposent des garanties adaptées à leurs assurés. C'est le cas notamment de Bâloise qui propose depuis peu son assurance *Drive Electric*. Elle permet, en fonction de la formule choisie, d'intervenir sur la couverture de la batterie, le dépannage en cas de panne électrique ou d'accessoire, ou encore sur le vol du câble de recharge. En outre, le conducteur qui souscrit à ce contrat recevra gratuitement une carte *enodrive zen* et aura accès aux 180.000 points de recharge disponibles au Luxembourg et en Europe. Bâloise, via son partenaire Diego, fournit également gratuitement au conducteur un conseil privilégié pour le choix et l'installation d'une borne de recharge à domicile. Elle entreprend également des démarches administratives pour permettre au détenteur du véhicule électrique ou hybride d'obtenir les aides étatiques. D'autres compagnies au Luxembourg, comme Axa, proposent aussi ce genre de formules personnalisées pour les conducteurs de véhicule hybride ou électrique. Alors, si vous roulez dans une voiture de ce type, soyez vigilants et optez pour une assurance adaptée à vos besoins. ✓

Alex Barras

Vous travaillez au **Luxembourg**
Vous êtes **frontaliers**
Vous habitez au **Luxembourg**

Depuis plus de **20 ans**
lesfrontaliers.lu
vous informent sur :

La fiscalité, l'emploi, la santé, les allocations familiales, les transports, les salaires, l'immobilier, des petites annonces, des portraits ...



✓ **Consultez :**

- La **calculatrice fiscale** pour connaître votre salaire net
- Le **salairoscope** pour avoir une idée des salaires pratiqués au Luxembourg
- La **calculatrice des allocations familiales**

✓ **Partagez** votre expérience sur le **Forum**



Un site dédié aux frontaliers du Luxembourg, aux expatriés et aux résidents du Luxembourg !

Assurez vos voitures de collection !

La crise de la COVID n'a, semble-t-il, pas touché l'ensemble de la population et les impacts financiers se font moins sentir auprès des personnes privées. Beaucoup d'amateurs de voitures de collection ont réinvesti les économies faites dans le cadre de vacances et voyages annulés et ont fait l'acquisition d'un bijou sur quatre roues.

Le nombre d'immatriculations de véhicules anciens et de collection augmente chaque année au Luxembourg. Et depuis ces derniers mois, nous constatons un réel boom.

Certains collectionneurs ont loué des halls ou hangars spécialement pour abriter leurs précieux véhicules et ont entre-temps de réelles flottes avec plus de 10 ou 20 voitures, voire plus.

Il est donc normal que ces personnes souhaitent couvrir au mieux ces trésors !

DES ASSURANCES SPÉCIFIQUES

Notre bureau de courtage **ART OF INSURANCE** est non seulement spécialisé dans les assurances pour objets d'art et de valeur, mais il propose également des assurances spécifiques pour les véhicules de collection.

Il peut s'agir ici d'oldtimers classiques, mais aussi de youngtimers ou de hobbycars, à partir d'une certaine valeur et limités à une série de marques et modèles.

Tous ces véhicules peuvent être couverts en Tous Risques lorsqu'ils circulent sur la route ou seulement quand ils sont au repos dans un garage.

Nos tarifs sont très compétitifs, comparés avec les primes d'assurances qu'on trouve sur le marché luxembourgeois. Nous sommes bien conscients que les preneurs d'assurances prennent soin de leurs précieux véhicules et n'effectuent qu'un faible kilométrage par année.

Il est également possible d'assurer plusieurs véhicules sous un même contrat et le taux de la prime d'assurance

est dégressif si le nombre de véhicules augmente. Ceci est donc également en faveur des collectionneurs.

Très souvent, la valeur de ces voitures augmente au fil des ans, raison pour laquelle il est important de vérifier chaque année si la valeur assurée est toujours adaptée.

Nous conseillons nos clients au mieux pour organiser une expertise d'évaluation réalisée par un expert agréé et spécialisé dans les véhicules de collection.

www.artofinsurance.lu





LES AVANTAGES DE NOTRE **ASSURANCE**

Collection Cars

— **VALEUR À NEUF GARANTIE À VIE
POUR LES NOUVEAUX VÉHICULES** (pas de vétusté)

— **VALEUR D'EXPERTISE OU EN VALEUR AGRÉÉE**
pour les voitures « Oldtimer »

— **TARIFS TRÈS COMPÉTITIFS**
tenant compte d'un faible kilométrage annuel

— **COUVERTURE ASSISTANCE**
jusqu'à 10 000€ et libre choix pour les frais de rapatriement,
de gardiennage, d'expertise, perte de clés...

— **EFFETS PERSONNELS ASSURÉS**
jusqu'à 1000€



Conditions et tarifs :
info@artofinsurance.lu
T. 26302853

Simplement à la recherche de votre partenaire idéal
pour toute question en matière d'assurances :
www.yourbroker.lu

YOURBROKER

Atradius

Et si vous optiez pour l'assurance-crédit ?

Dans un contexte post-crise, qui n'a pas encore révélé tous ses travers, les entreprises ont tout intérêt à utiliser des outils de gestion leur permettant de préserver tant leur trésorerie que leurs relations commerciales. L'assurance-crédit est un de ces outils. Pierre-Henri Molle, mandataire général, Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros, nous explique ses avantages.

Quel bilan dressez-vous de la situation économique actuelle ?

La pandémie a fait craindre une augmentation exponentielle des faillites et sinistres. Celle-ci a été démentie grâce aux aides mises en place par tous les gouvernements européens depuis plus d'un an et demi en faveur des entreprises, indépendants, salariés, etc. Dans les mois qui viennent, ces aides vont prendre fin alors que l'on voit clairement que l'économie est perturbée. Il y a déjà des pénuries de matières premières, de main-d'œuvre..., ce qui aura notamment pour conséquence des augmentations des coûts de production. C'est donc dans les prochains mois que nous commencerons à voir le vrai visage de la crise.

L'assurance-crédit est un outil de gestion qui peut donc se révéler intéressant actuellement...

En effet, l'assurance-crédit permet à l'entreprise assurée de continuer son activité avec plus de sérénité, car c'est une solution simple et flexible qui permet d'obtenir le paiement des marchandises livrées ou des prestations de services effectuées. À l'heure actuelle, je pense que ce n'est pas négligeable.

Comment fonctionne une assurance-crédit ?

Une assurance-crédit permet à l'entreprise, quelle que soit sa taille, de transférer le risque de non-paiement à l'assureur, c'est-à-dire que si son client est défaillant suite à un dépôt de bilan, un risque politique ou à tout autre événement défini dans le contrat, c'est l'assureur-crédit qui indem-



Pierre-Henri Molle, mandataire général, Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros. Photo-Focalize/Emmanuel Claude

niser l'entreprise assurée, en général à hauteur de 90 % HT du montant facturé, et qui se tournera ensuite vers le client défaillant pour obtenir le paiement de la créance due. L'assureur-crédit joue aussi un rôle proactif en conseillant ses clients quant aux risques que peuvent lui faire courir certaines entreprises qui ne sont pas/plus assurables, auxquelles les garanties précédemment accordées ont été retirées... Le réseau mondial d'Atradius permet un accès aux informations financières de quelque 200 millions de sociétés, c'est dire l'ampleur que peut prendre notre assistance envers les entreprises qui travaillent sur les

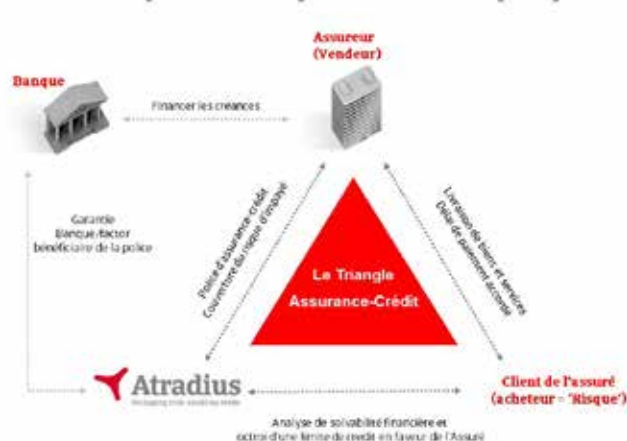
marchés européens et/ou internationaux. Depuis la pandémie, nous avons d'ailleurs mis en place un service gratuit, *Start Cover*, permettant de tester la solvabilité de petits clients (jusqu'à 8.000 EUR de factures ouvertes). Aujourd'hui, il est indispensable de savoir à qui on a affaire ou si le client, même connu, a toujours les reins solides.

Peut-on souscrire une assurance-crédit en ligne ?

Bien sûr, l'adhésion et de nombreux services sont réalisables en ligne via Atrium, notre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7, permettant notamment à nos assurés de demander des limites de crédit sur leurs acheteurs situés partout dans le monde. Tous ces outils digitaux permettent donc aux entreprises d'adapter très vite leurs besoins à un environnement commercial qui change constamment. Dans un contexte d'après-crise, rapidité et flexibilité restent nos maîtres-mots.

Propos recueillis par Isabelle Couset

La couverture porte sur les risques commerciaux et politiques



Source-Atradius



**Être assuré. Être serein.
Pour entreprendre
partout dans le monde.**



Être indemnisé en cas d'impayés



Protéger votre trésorerie



Évaluer la solvabilité de vos acheteurs



Recouvrer vos créances



Analyser les risques sur vos marchés

“

Avec Atradius, nous prenons des risques maîtrisés et nous pouvons proposer des conditions de paiement attractives à nos clients. Nos échanges réguliers me donnent les moyens et la sérénité pour entreprendre et me concentrer sur l'essentiel : le développement de nos activités.

”



Suivez Atradius sur les médias sociaux
youtube.com/user/atradiusBEfr
linkedin.com/company/atradius-belgique
twitter.com/atradiusbefr

Retrouvez-nous sur : www.atradius.lu

Depuis 95 ans, Atradius vous accompagne partout dans le monde

- Taux de fidélisation : 94%
- Plus de 50 000 clients



Atradius
Immeuble Edeleck
2-4 rue du Château d'Eau
L 3364 Leudelange
Tél +352 26 25 87 73
www.atradius.lu

Office du Ducroire

Maintien des aides pour contrecarrer les effets de la crise

L'an passé, afin de soutenir les entreprises exportatrices face à la crise du COVID-19, l'Office du Ducroire (ODL) avait mis en place des instruments leur permettant de poursuivre leurs activités. Même si un retour à la normale semble se dessiner, l'établissement public a décidé de continuer à aider les exportateurs. Entretien avec Simone Joachim, CEO, et Arsène Jacoby, président du conseil d'administration de l'ODL.

Quel bilan tirez-vous de cette année difficile et atypique qu'a été 2020 ?

À l'inverse de ce que nous prévoyions, le bilan 2020 n'est pas mauvais. Nos clients, de grandes entreprises industrielles pour la plupart, ont respecté leurs livres de commandes et ont donc continué à exporter. Dans l'ensemble, même si certaines entreprises ont rencontré des difficultés en lien direct avec la crise sanitaire, les autres ont été peu touchées, voire pas du tout. Se pose maintenant la question de savoir, à l'heure où une reprise est évoquée, si ces entreprises ont encore des carnets de commandes bien remplis pour 2021... On sait qu'il y a des problèmes d'approvisionnement de marchandises, que l'accès à certains pays reste très difficile... Et puis, comme dans toute crise, les effets ne sont pas tous immédiats et n'impactent pas le tissu économique au même moment. Il faudra également voir comment la résilience va s'opérer dans l'économie en général, et dans certains secteurs plus particulièrement.

Pour ce qui concerne le COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises), notre nouvelle catégorie d'aides réservée aux outils numériques, dont le *marketing digital*, connaît un véritable succès, vu qu'il n'y a pas ou peu de salons internationaux depuis plus d'un an. Rappelons que les frais éligibles vont de la consultance marketing à l'acquisition d'un outil de *marketing automation* en passant par l'acquisition de bases de données de prospects ou de publicités en ligne. Les

frais sont pris en charge à hauteur de 50 % avec un plafond annuel de 20.000 EUR.

La flexibilité reste donc de mise...

En effet, la crise n'est pas encore terminée et personne ne sait comment elle va évoluer. Il est donc préférable de rester prudents et de continuer à soutenir les entreprises. Le gouvernement l'a bien compris et nous a donné son accord pour maintenir les mesures mises en place jusqu'à la fin 2021. De plus, il y a quelques mois, nous l'avons sollicité pour une augmentation de capital de 20 millions EUR. Celle-ci nous a été accordée en avril dernier et va nous permettre d'étoffer encore notre offre.

Quelles sont les mesures qui sont en place ?

Étant un établissement public, l'ODL a dû pallier la réduction drastique des couvertures habituellement prises en charge par les assureurs-crédit privés et mettre en place un programme de réassurance des assureurs-crédit privés. Dans le cadre de celui-ci, les assureurs-crédit s'engagent à maintenir intacts autant que possible les limites de crédit. En échange de cet engagement, l'ODL réassure les risques souscrits par les assureurs-crédit. Un plus grand assouplissement a été donné à l'assurance des crédits bancaires – permettant aux banques de réduire partiellement le risque de non-remboursement des prêts qu'elles accordent aux exportateurs luxembourgeois – ainsi qu'aux conditions applicables à ce produit, notamment en augmentant le pourcentage d'assurance possible et en



Arsène Jacoby, président du conseil d'administration, et **Simone Joachim**, CEO, Office du Ducroire.

élargissant la définition des crédits bancaires éligibles. Nous accordons également une augmentation du pourcentage d'assurance sur les garanties bancaires émises auprès des banques des exportateurs luxembourgeois pour assurer des lignes de crédit plus larges. En collaboration avec la Mutualité de Cautionnement, nous avons mis en place des garanties qu'elle émet et que l'ODL assure à hauteur de 50 %. Enfin, nous avons réduit à quelques semaines le délai constitutif de sinistre, de même que le délai de remboursement des factures acquittées dans le cadre de l'activité d'aides financières. Grâce à l'augmentation de notre capital, nous allons pouvoir proposer d'autres aides afin de continuer à soutenir au mieux les entreprises exportatrices.

Propos recueillis par Isabelle Couset



Les cautions d'Euler Hermes : « Notre garantie pour développer votre business en toute sécurité »

Que vous soyez actifs dans le secteur de la construction, de la promotion immobilière, du transport ou de l'industrie, les cautions et garanties jouent un rôle de plus en plus important pour décrocher des contrats et conquérir de nouveaux marchés. Grâce aux garanties Euler Hermes, vous sécurisez vos transactions et vous rassurez vos partenaires commerciaux.

Nos experts Euler Hermes, numéro 1 mondial de l'assurance-crédit et membre du groupe Allianz, connaissent très bien le Grand-Duché et sont en relation avec de nombreuses entreprises au Luxembourg depuis des années : « *Nous sommes un partenaire de confiance* », explique Marc Petre, Senior Manager Surety & Guarantee chez Euler Hermes BeLux. « *Nous aidons les entreprises dans leur développement, en leur procurant les garanties nécessaires pour satisfaire à leurs obligations légales et contractuelles.* » Pour faire

simple : une garantie vise à rassurer un donneur d'ordre quant à la capacité de son contractant à exécuter un contrat ou un cahier des charges. Les plus grands atouts d'Euler Hermes sont sans doute son expérience, sa présence dans le monde entier et sa solidité financière (filiale à 100 % du groupe allemand Allianz et notation AA de Standard & Poor's). De plus, en tant qu'assureur, Euler Hermes présente un avantage majeur face aux garanties bancaires : « *Grâce à nos garanties, vous diversifiez vos sources de financement et vous ne consommez pas les lignes de crédit obtenues auprès de vos banques, à un coût très compétitif.* »

Garanties d'achèvement

Les facilités de garanties ne s'avèrent pas seulement utiles en cas de gros marchés nationaux ou à l'international (comme les



Euler Hermes est présente notamment au Kirchberg où elle y garantit de nombreux projets de construction.

cautions de soumission, de retenue de garantie, de bonne exécution, etc.). Au Grand-Duché de Luxembourg comme dans d'autres pays européens, le législateur impose certaines cautions. C'est notamment le cas pour la construction d'immeubles. Ainsi, la vente d'un immeuble en état futur d'achèvement ou d'une partie de celui-ci n'est pas possible sans garantie d'achèvement et de remboursement – ceci afin de protéger l'acquéreur en cas de faillite ou tout autre problème du vendeur. « *Dans ce domaine, nous avons une très grande expérience. Nous travaillons avec de nombreux promoteurs et entrepreneurs au Luxembourg.* » Et Marc Petre d'ajouter : « *Chaque projet de construction est unique. Euler Hermes offre une garantie d'achèvement pour les projets ponctuels, mais aussi une ligne de garantie pour les projets immobiliers de grande envergure.*

Notre expertise et nos systèmes performants nous permettent de fournir ces garanties en moins de 24 heures et de manière totalement numérique. »

Assurance-crédit

Les solutions Euler Hermes en matière de cautionnement sont simples, efficaces et souples. Marc Petre : « *Vous profitez de garanties modulables et sur mesure, en adéquation avec les exigences de votre secteur d'activité.* » Si vous êtes importateur, les cautions douanières

d'Euler Hermes permettent d'optimiser votre trésorerie en décalant le paiement des taxes dues à l'administration douanière. Dans le contexte du Brexit, des garanties supplémentaires sont exigées pour l'importation et l'exportation de biens. Là aussi, nos experts peuvent vous guider.

Mais avant tout, Euler Hermes c'est le leader mondial de l'assurance-crédit qui vous permet de sécuriser votre poste clients en protégeant la trésorerie de votre entreprise contre le risque d'impayés. Euler Hermes est également un spécialiste reconnu dans le domaine de l'assurance fraude (protection de votre entreprise contre la fraude interne, externe et cyber).

Une question ?

N'hésitez pas à contacter les experts Euler Hermes : www.eulerhermes.be ou +32 2 289 31 11.

La prolongation du délai de préavis

L'article L.124-7 du Code du travail accorde « au salarié licencié avec préavis », « ayant une ancienneté continue de 5 années au moins auprès du même employeur », une indemnité de départ « lorsqu'il ne peut faire valoir des droits à une pension de vieillesse normale ». Le montant de l'indemnité est fonction de l'ancienneté du salarié, laquelle est appréciée à la fin du préavis, même si le salarié bénéficie d'une dispense.

Toutefois, l'employeur occupant moins de 20 salariés peut décider dans la lettre de licenciement, au lieu de verser une telle indemnité, de prolonger le délai de préavis. La durée de la prolongation du préavis sera également fonction de l'ancienneté du salarié. Dès lors, si l'employeur fait le choix de cette prolongation, le salarié ne peut plus prétendre à une indemnité de départ.

Dans une décision du 1^{er} avril 2021, la Cour de cassation de Luxembourg vient de rappeler ce principe⁽¹⁾.

Dans cette affaire, un employeur avait licencié une salariée. La lettre de licenciement précisait que l'employeur, qui occupait moins de 20 salariés, avait, en lieu et place du versement d'une indemnité de départ, choisi de prolonger le préavis de la salariée. Compte tenu de son ancienneté, le préavis de cette salariée avait alors été porté à 12 mois. Toutefois, alors que la salariée était en maladie depuis 52 semaines, son contrat de travail a pris fin, de plein droit, à cette échéance. Cette fin de contrat a eu lieu au cours des 6 premiers mois de préavis. Dès lors, la partie prolongée du préavis n'a pas été prestée, le contrat ayant pris fin de plein droit du fait de la durée de la maladie.

La salariée a saisi le tribunal du travail pour, notamment, solliciter le versement de l'indemnité de départ de 6 mois de salaire, alors qu'elle n'avait pas pu prêter la prolongation de son préavis, son contrat ayant pris fin de plein droit après une durée d'incapacité de 52 semaines.

La question était donc de savoir si la salariée, dont le contrat de travail avait pris fin de plein droit, pouvait prétendre au versement de cette indemnité de départ au motif qu'elle n'a pas pu prêter cette période prolongée de préavis. Les premiers juges ont déclaré cette demande irrecevable

au motif qu'elle n'avait pas été formulée dans la requête initiale et la question n'a donc pas été tranchée à ce stade. Appel a été interjeté contre cette décision. La Cour d'appel⁽²⁾ a déclaré cette demande recevable et a retenu que l'indemnité de départ « reviendrait de droit à la salariée et il n'existerait que deux cas légaux qui excluraient l'attribution de l'indemnité de départ, en l'occurrence le licenciement pour faute grave et en cas d'attribution de la préretraite. En l'espèce, aucun des deux cas ne serait donné et A. aurait droit à l'indemnité de départ après plus de 20 ans de service auprès de l'employeur ».

Les juges d'appel ont relevé que le préavis n'avait pas pu être intégralement exécuté par la salariée en raison de la cessation de plein droit du contrat de travail au cours des premiers 6 mois du préavis. Or, le bénéfice de l'indemnité de départ n'est exclu que dans les deux cas d'exception visés. Considérant que cette indemnité réparait un préjudice causé par la rupture unilatérale du contrat, ils ont alors retenu que le droit à cette indemnité prenait naissance à la date du licenciement, même si l'exigibilité de l'indemnité de départ était reportée au moment où la salariée quittait effectivement le travail. Ils en ont conclu que, dans la mesure où, comme en l'espèce, la prolongation du préavis n'avait pas pu être exécutée, le droit à l'indemnité de départ, qui a pris naissance au moment du licenciement, était devenu exigible au moment de la cessation de plein droit du contrat. En conséquence, l'employeur a été condamné à verser l'indemnité de départ.

Devant la Cour de cassation

Les magistrats de la haute juridiction ont acté le fait que la décision de l'employeur, d'opter pour une prolongation du préavis, conformément à l'art L.124-7 par.2 du Code

du travail, avait bien été notifiée dans la lettre de licenciement. Dès lors, ils ont adopté une position très différente : « Dès lors que l'option exercée par l'employeur dans la lettre de licenciement de ne pas verser à la salariée une indemnité de départ, mais de prolonger le délai de préavis légal, exclut dans le chef de la salariée la naissance du droit à une indemnité de départ, les juges d'appel, en retenant que le droit de la salariée à une indemnité de départ qui avait pris naissance au moment du licenciement avec préavis était devenu exigible au moment de la cessation de plein droit du contrat de travail au motif que la conversion de l'indemnité de départ en prolongement du préavis ne pouvait plus être exécutée, ont violé les dispositions visées au moyen ». L'arrêt a donc été cassé.

Dès lors, le choix de l'employeur pose le cadre : soit une indemnité de départ est versée, soit elle est transformée en une prolongation du préavis. L'incapacité de la salariée de prêter son préavis alors que son contrat de travail a pris fin de plein droit, n'ouvre pas le droit de revendiquer le versement de l'indemnité de départ en numéraire et de revenir sur l'option de l'employeur. ☑



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (dcl avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Etude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats.
Avocat en droit collaboratif

(1) Cour de cassation, arrêt du 1^{er} avril 2021 – CAS-2020-00034.

(2) CSJ 27 juin 2019 – CAL-2018-00566.

Prise de position de la Chambre des salariés

Le droit à la déconnexion existe et doit être respecté

La place du numérique dans nos vies, que ce soit à titre privé ou professionnel, constitue un changement sociétal à encadrer. Si le droit à la déconnexion professionnelle résulte déjà des règles en matière de durée du travail (temps de repos, de congés, etc.) visant à protéger la santé des salariés, ce droit est trop peu respecté. Des actions de sensibilisation et de formation sont nécessaires.

En mai 2019⁽¹⁾, une première décision a reconnu que le salarié, en congé, avait droit à la déconnexion.

Dans son avis du 30 avril 2021 intitulé *Le droit à la déconnexion*⁽²⁾, le Conseil économique et social a proposé d'introduire un nouvel article L.312-9 dans le Code du travail, selon lequel : « un régime assurant le respect du droit à la déconnexion en dehors du temps de travail (...) doit être défini au niveau de l'entreprise ou du secteur en question ».

En effet, des mesures techniques adaptées doivent être mises en place par conven-

tion collective ou avec les représentants du personnel pour assurer l'effectivité de ce droit à la déconnexion.

L'employeur doit s'assurer que la charge de travail et les échéances ne rendent pas impossible pour le salarié son droit à la déconnexion, mais aussi veiller à ce que chaque salarié n'empiète pas sur le droit à la déconnexion des autres collaborateurs.

À titre d'exemples, il est possible de bloquer l'accès au serveur ou l'envoi des e-mails pendant certaines périodes, demander aux salariés de laisser les outils numériques

dans les locaux de l'entreprise lorsqu'ils rentrent chez eux, dévier la messagerie pendant les congés, etc.

Découvrez toutes les prises de position sur www.csl.lu > rubrique Prises de position.

(1) Arrêt de la Cour d'appel du 2 mai 2019, n° 45230 du rôle, qui avait fait l'objet d'un article dans *Entreprises magazine*, septembre-octobre 2019, p.89.

(2) <https://ces.public.lu/dam-assets/fr/avis/droits-salaries/deconnexion.pdf>



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

La CSL défend les intérêts des salariés et des retraités

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT À UNE OU PLUSIEURS NEWSLETTER(S)

CSLNEWS

vous permet de suivre les activités de la Chambre des salariés ainsi que l'évolution politique et économique du pays.

ECONEWS

vous communique des données économiques et des statistiques qui permettent d'apprécier de manière critique les idées reçues véhiculées dans l'opinion publique.

BETTERWORK

attire votre attention sur des sujets d'actualité qui font partie des thèmes liés à la sécurité, à la santé et au bien-être au travail.

GOFORMATION

vous informe sur des sujets qui touchent à l'éducation, à la formation continue et aux politiques ressources humaines.

SOCIONEWS

vous fournit des explications sur les changements dans la législation sociale.

INFOSJURIDIQUES

vous permet de connaître l'interprétation des décisions prises par les juridictions compétentes en matière de droit du travail.


Inscription et dernières éditions sur : www.csl.lu

Rubrique : « Newsletters »



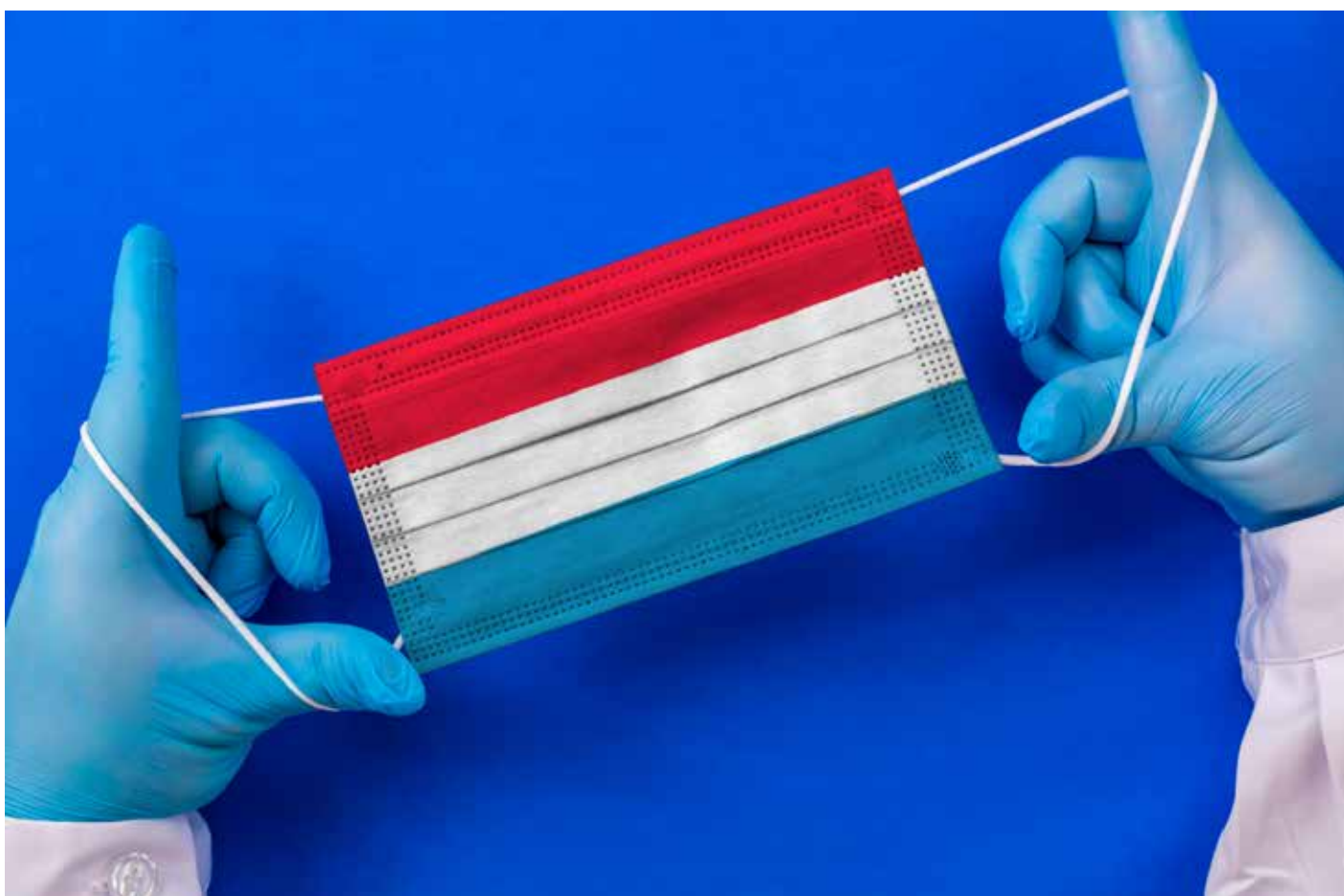
2-4 rue Pierre Hentges | L-1726 Luxembourg
B.P. 1263 | L-1012 Luxembourg

T. (+352) 27 494 200 | F. (+352) 27 494 250
csl@csl.lu | www.csl.lu

Find us on 

Le personnel infirmier frontalier toujours plus attiré par le Luxembourg

Dans les régions frontalières de France et de Belgique, les structures hospitalières constatent un exode massif du personnel infirmier vers le Luxembourg. Une situation devenue très difficile à gérer, surtout en période de COVID.



Depuis le début de la crise du COVID, on a beaucoup entendu parler de la dépendance du secteur hospitalier luxembourgeois par rapport au personnel médical frontalier. Plus de la moitié du personnel soignant luxembourgeois habite en effet en France, en Allemagne ou en Belgique et, sans ce réservoir de compétences, les

hôpitaux grand-ducaux ne pourraient pas tourner à plein régime. Pour les attirer, le Luxembourg a mis les moyens : rémunérations attractives, conditions de travail idéales, flexibilité des horaires, etc. La mise en place progressive de ce petit paradis pour les soignants a toutefois conduit à l'émergence d'un désert de compétences

médicales dans les régions frontalières du Luxembourg, particulièrement dans la province du Luxembourg belge et dans la région française du Grand Est. Les infirmières, principalement, n'hésitent plus à franchir la frontière pour trouver un travail à la fois plus rémunérateur et plus confortable.

Si le salaire joue un rôle important dans la décision des infirmières belges et françaises de rejoindre le Luxembourg, il ne s'agit pas du seul élément qui plaide en faveur du Grand-Duché.

Des dizaines de départ chaque année

Si cette situation est loin d'être neuve, elle est devenue une réelle source de tensions entre les différents pays voisins depuis le début de la crise du COVID. En avril dernier, plusieurs médias nationaux belges et français se sont fait l'écho de cette problématique, insistant notamment sur la nécessité, pour la Belgique et la France, de revaloriser les salaires de ces travailleurs dont l'importance est à proprement parler vitale. Dans un reportage suivant une infirmière lorraine qui passe chaque jour la frontière, France Télévisions soulignait ainsi la différence de traitement salarial entre la France et le Luxembourg, où une infirmière gagne 3.500 EUR net, soit le double du salaire français. La capsule insistait aussi sur les conditions de travail plus agréables au Luxembourg, où une infirmière a deux fois moins de patients à charge.

En Belgique, un constat similaire a été posé dernièrement par la RTBF, qui s'est penchée sur la situation pour le moins délicate rencontrée par l'intercommunale Vivalia, une structure qui gère les hôpitaux

de la province de Luxembourg. En 2019, 57 membres du personnel ont franchi la frontière. 30 autres infirmières ou collaborateurs ont quitté le navire en 2020. Et, au mois d'avril 2021, ils étaient déjà 29 à avoir rejoint le Luxembourg, principalement des infirmières expérimentées, formées en Belgique. Résultat : Vivalia connaît un déficit de personnel de l'ordre de 75 équivalents temps plein. Un manque de personnel qui s'est révélé catastrophique en pleine période de COVID.

Revaloriser une profession essentielle

Pour remédier à cette situation, la France et la Belgique ont promis des enveloppes fournies destinées à revaloriser le métier d'infirmière. En France, le ministère de la Santé débloque ainsi 740 millions EUR chaque année pour rendre les salaires plus attractifs. En Belgique, ce sont 600 millions EUR qui sont promis. Mais de part et d'autre de la frontière, on estime aussi qu'un travail plus en profondeur sera nécessaire pour mettre un terme à l'exode de personnel infirmier vers le Luxembourg.

En effet, si le salaire joue un rôle important dans la décision des infirmières belges et françaises de rejoindre le Luxembourg, il ne s'agit pas du seul élément qui plaide en faveur du Grand-Duché. Nous le disions, le fait que les infirmières aient moins de patients à prendre en charge simultanément est également très apprécié par les soignants. En outre, la carrière d'une infirmière est aussi plus courte au Luxembourg – où l'on peut déjà être pensionné à 58 ans – qu'en Belgique, par exemple, où il faut attendre jusqu'à 67 ans. Pour juguler cette fuite des compétences médicales, il faudra donc sans doute passer par une refonte fondamentale du statut de l'infirmière. ☑

Quentin Deuxant

Si la situation est loin d'être neuve, elle est devenue une réelle source de tensions entre les différents pays voisins depuis le début de la crise du COVID.

Le Victor, en attendant La Grappe d'Or

Deuxième restaurant de Clément Petitjean et Monia Aouni, Le Victor s'est installé à Arlon en juillet 2019. Deux ans plus tard et malgré les aléas de la pandémie, le restaurant a trouvé son public, à la recherche d'une cuisine locale et de saison.

Le télétravail a ceci de bon qu'il permet de découvrir de très bonnes tables à côté de chez soi. Si vous habitez dans la région d'Arlon, peut-être avez-vous déjà entendu parler du Victor. Installé dans l'ancien mess des officiers de la Caserne Callemeyn, ce restaurant est dirigé par Monia Aouni et Clément Petitjean, couple que l'on retrouve également à la tête de La Grappe d'Or, table étoilée installée à Torgny, en Gaume. D'ici quelques mois, cette adresse reconnue déménagera sur la route entre Arlon et Luxembourg, à 2 minutes à peine de Steinfort... Patience.

En attendant, on vous conseille de réserver une table au Victor. Une belle terrasse couverte a été installée sur le site, dans un cadre verdoyant. La formule Business Lunch à 37 EUR permet de manger en moins d'une heure. Elle comprend l'entrée et le plat (ou le plat et le dessert), au choix dans la carte, un verre de vin, un soft ou une bière pression, ainsi que l'eau ou le café.

Nous avons été séduits par le *Ceviche de daurade, patate douce, rhubarbe et vinaigrette au thym de citron*, une entrée parfaitement assaisonnée, fraîche et délicatement relevée. Pour suivre, le *Tacaud au four et ses asperges vertes, endives braisées et sauce paloise* mettent également en évidence le savoir-faire d'un chef reconnu pour le soin qu'il porte au choix de



ses produits, locaux et de saison. La carte, qui change tous les mois, comporte 3 à 4 entrées et autant de plats et de desserts, de quoi ravir les amateurs de viande, de poisson ainsi que les végétariens.

Vous préférez manger sur le pouce ?

À côté du restaurant, le Casse-Croûte du Victor propose une large variété de plats à emporter, *poke bowls* à composer selon vos envies, sandwiches, croque-monsieur, wraps ou encore hamburgers maison, des boissons

locales et quelques plaisirs sucrés signés Maxime Schweistal. Les commandes peuvent se faire en ligne, sur le site du restaurant. Simple, frais et extrêmement bon. À l'image de cette adresse déjà incontournable. ✓

Michaël Peiffer

Photos salle-Antoine Melis
Photos plats-Graphisterie Générale

<https://levictor.be>

84, avenue du 10^e de Ligne
B-6700 Arlon



DS 7 Crossback e-Tense : hybride, connectée et exclusive

Célébration de « l'excellence à la française », le DS 7 Crossback s'associe au Louvre et dévoile une nouvelle série limitée inspirée du plus grand musée du monde. Luxe et haute technologie sont au rendez-vous.

Saviez-vous que la DS 7 Crossback E-Tense est le modèle premium hybride rechargeable le plus vendu en 2020 en France, avec 4.535 unités ? Aujourd'hui, nous découvrons ce SUV dans sa version la plus luxueuse, une série limitée baptisée *Louvre*. Depuis sa création en 2015, la marque a en effet noué un partenariat avec le célèbre musée et en est le mécène. Une belle collaboration qui se concrétise aux yeux du grand public par cette série spéciale pour le moins étonnante.

On vous évitera le chapitre sur le « vivant hommage à ce temple de la culture et de l'art qu'est le Louvre ». Ce qui nous intéresse ici est de prendre la route avec ce SUV à l'apparence distinctive, mis à notre disposition par le tout récent DS Store Car Avenue à Leudelange. Les données annoncées par le constructeur font figure de référence. DS 7 Crossback E-Tense 4x4 propose 300 chevaux et 4 roues motrices avec jusqu'à 58 kilomètres d'autonomie 100 % électrique, 30 grammes de CO₂ émis par kilomètre parcouru et une consommation moyenne de 1,3 litre d'essence pour 100 kilomètres, selon le nouveau cycle d'homologation WLTP.

Pour aller plus en détail, le moteur PureTech de 200 chevaux est accompagné par deux moteurs électriques de 110 chevaux (à l'avant) et 112 chevaux (à l'arrière). Ils sont associés à une boîte de vitesses automatique à huit rapports pour une puissance combinée de 300 chevaux et un couple de 520 Nm répartis par une transmission 4 roues motrices. Le 0 à 100 km/h est couvert en 5,9 secondes et le 1.000 mètres départ arrêté est atteint en 25,9 secondes.



Un confort de tous les instants

Le conducteur peut choisir différents modes de conduite pour profiter pleinement du couple ou pour rouler en 100 % électrique, mode qui permet de parcourir jusqu'à 58 kilomètres grâce à la batterie de 13,2 kWh, pour une vitesse maximale de 135 km/h. Des modes hybride, sport et 4 roues motrices sont également proposés. Ce modèle hybride rechargeable peut voir sa batterie être chargée de 0 à 100 % sur une borne murale dédiée de 32A en deux heures. La batterie se charge également durant la conduite grâce à un système évolué de régénération d'énergie hérité des titres acquis par DS en Formule E.

Sur la route, ce modèle hybride se distingue par un confort et une insonorisation exemplaires. Quel que soit le type de route, les kilomètres défilent sans encombre. Et sans fatigue. Le mode massage intégré dans les sièges avant finissent de parfaire le voyage. Cette voiture est très agréable et facile à conduire. Reste qu'arrive un moment où la batterie électrique nous quitte et qu'il faut penser à la recharge. L'idéal est évidemment de pouvoir la brancher le soir à domicile et la journée au bureau...

Avec des moteurs et une batterie placés idéalement, la DS 7 Crossback E-Tense offre une habitabilité strictement identique aux autres modèles de la gamme. La technologie ne se résume pas seulement aux modes de propulsion. Le modèle est équipé de DS Connected Pilot, un système de conduite autonome de niveau 2, DS Active Scan Suspension, un amortissement piloté, DS Park Pilot, pour se garer sans un geste, ou encore DS Safety, qui regroupe tous les éléments de sécurité nécessaires à la conduite d'aujourd'hui. Dans sa version Louvre, elle reçoit la finition Opera Noir Art Basalte. À l'intérieur comme à l'extérieur, les codes du musée sont transposés avec l'intégration subtile de badges spécifiques Louvre sur le capot, le volet du coffre et sur les portes avant. Les ailes, les lécheurs et les coulisses des vitres se distinguent par une ornementation Noir Brillant, comme les barres de toit et les décors de feux arrière. Personnalisé dans les moindres détails, DS 7 Crossback Louvre ajoute une pointe d'élégance avec un gravage laser au motif de pyramide sur les coques des rétroviseurs.



Le modèle est équipé de DS Connected Pilot, un système de conduite autonome de niveau 2, DS Active Scan Suspension, un amortissement piloté, DS Park Pilot, pour se garer sans un geste, ou encore DS Safety, qui regroupe tous les éléments de sécurité nécessaires à la conduite d'aujourd'hui.



À l'intérieur comme à l'extérieur, les codes du musée sont transposés avec l'intégration subtile de badges spécifiques Louvre sur le capot, le volet du coffre et sur les portes avant.

« Un jour au Louvre », une expérience artistique exclusive et immersive

Avec DS 7 Crossback Louvre, les voyageurs sont invités à découvrir les oeuvres les plus emblématiques du musée, lesquelles s'affichent sur le grand écran central de 12 pouces haute définition. Dès le démarrage, elles se transforment aussi en source d'inspiration à l'écoute d'un podcast d'environ quatre minutes qui révèle tous leurs secrets.

182 oeuvres ont ainsi été sélectionnées par les équipes du musée du Louvre et de DS Automobiles pour représenter l'ensemble des collections et des départements. *La Victoire de Samothrace*, le portrait de *Monna Lisa* peint par Léonard de Vinci, *Les Noces de Cana* par Véronèse, *Le Sacre de l'Empereur Napoléon I^{er}* par Jacques-Louis David, *Le Radeau de la Méduse* par Théodore Géricault, *La liberté guidant le peuple* par Eugène Delacroix ou la statue égyptienne du scribe accroupi sont parmi les oeuvres proposées.

Autre avantage exclusif, tous les clients de DS 7 Crossback Louvre se voient remettre une carte des Amis du Louvre qui leur garantit un accès illimité aux collections permanentes et aux expositions temporaires du musée du Louvre mais aussi du musée national Eugène-Delacroix : un accès prioritaire au musée du Louvre par le passage Richelieu, une entrée gratuite pour un accompagnant, un accès gratuit à la Galerie du Temps du Louvre Lens ainsi qu'au Louvre Abu Dhabi et d'autres offres dans plus d'une centaine de musées, durant un an.

Michaël Peiffer

Photos-Citroën



NEWS

MERCEDES CONCEPT EQT : UN LUDOSPACE ÉLECTRIQUE



Photo-Mercedes

Mercedes a brièvement présenté son ludospace 100 % électrique, l'**EQT**, disponible l'an prochain. Le modèle sera avant tout destiné aux familles et aux utilisateurs au style de vie actif.

Le concept, assez proche du modèle de production, combine un intérieur vaste et polyvalent pouvant accueillir sept occupants tout en offrant un espace à bagages particulièrement généreux. Dans le plus pur style de Mercedes-Benz, ce ludospace est équipé des technologies les plus modernes en matière de confort, de fonctionnalité, de connectivité et de sécurité.

LA CUPRA BORN SE DÉVOILE ENFIN



Photo-Cupra

Cupra, l'ancienne division sportive de Seat devenue aujourd'hui un constructeur à part entière, avait présenté son premier véhicule sportif électrique, la **Cupra Born**, en juillet dernier.

Le SUV compact, très attendu par les fans de la marque, s'est dévoilé brièvement fin mai dans une vidéo promotionnelle. Orientée premium, elle sera d'emblée proposée avec une grosse batterie, totalisant 82 kWh de capacité, qui lui permettra de pouvoir parcourir 500 km avec la pleine recharge. Hormis la promesse d'un 0 à 50 km/h franchi en 2,9 secondes, la configuration moteur n'est pas connue à ce stade.

HYUNDAI KONA N : LE SUV SURVITAMINÉ



Photo-Hyundai

Après de longs mois de *teasing*, **Hyundai** a confirmé la future sortie du **Kona N**, la déclinaison sportive du constructeur sud-coréen.

Ce Hyundai Kona N se veut naturellement plus agressif en termes de look, s'offrant de nombreux inserts rouges, sur la lampe avant, les étriers de freins ou encore le diffuseur arrière. Mais il profitera aussi d'une calandre redessinée, de nouveaux pare-chocs et de jantes 19 pouces. Mais le plus intéressant se trouve sous le capot : on retrouvera le quatre cylindres 2.0 litres GDI de la i30 N Performance, développant quelque 280 chevaux pour un couple maximal de 392 Nm.

L'INEOS GRENADIER REPORTÉ À L'ÉTÉ 2022



Photo-Ineos

En 2021, il ne fait pas bon être un 4x4, un vrai **Ineos**, le géant pétrochimique, en fait actuellement la douloureuse expérience avec le **Grenadier**, son tout premier véhicule.

Prévue en 2021, la sortie du franchiseur britannique – qui sera assemblé en France, dans l'ancienne usine de Smart – est finalement repoussée à l'été 2022. Pour rappel, le concurrent du Mercedes Classe G fera appel à des mécaniques BMW avec des moteurs six cylindres associés à la boîte automatique ZF. Le châssis et la transmission intégrale seront quant à eux spécifiques.

YSL

D'un délicat rose doré

Libre Eau de Toilette dévoile une nouvelle facette dans une variation plus élancée de son flacon. Jouant la tension entre le masculin et le féminin, la réinterprétation de la fragrance se veut lumineuse et fraîche.



Annayaké

Des ingrédients aux performances uniques

Le **Soin Haute Hydratation Éclat Extrême** combat tous les facteurs de la déshydratation de la peau du visage, réactive tous ses mécanismes naturels d'autohydratation et la gorge d'eau instantanément et intensément. En surface, il atténue l'apparition des taches brunes et des rides.



Effet panoramique

Grâce à sa formule innovante améliorée et sa brosse entièrement repensée, le mascara **Volume** nouvelle génération, apporte instantanément courbure, volume et définition.

BE Creative Make Up

Invitation au voyage

Inspirée des couleurs du Moyen-Orient, Maroc, Mexique, Sri Lanka ou encore de la Grèce, la gamme **Wanderlust** propose 2 palettes de fards à paupières, 1 poudre bronzer & blush, 3 gloss mats et 1 crayon pour les yeux, bref, tout ce qu'il faut pour avoir un visage qui sent bon l'été.



Graphiques et colorées

La pop culture japonaise (mode, dessins animés, mangas, jeux vidéos...) séduit tant les jeunes japonais que ceux du monde entier. Dans ces 2 nouvelles créations, **Annayaké** s'est inspirée de ce Japon excentrique et coloré. **Shoku for Her** est un fruité, gourmand, musqué dont le flacon rappelle la barbe à papa aux couleurs sorbet acidulé que les cosplayers dégustent en rue. **Shoku for Him** est un fruité-acidulé, à l'image du cocktail *Rêve de wasabi* que les cosplayers aiment savourer. Disponibles chez Paris 8 et Planet Parfum.



Volume XL

Le **Major Lash Mascara** a toutes les caractéristiques nécessaires pour un regard de braise : un noir intense, un volume décuplé et une composition 100 % vegan.



ONLY YOU

Un air de vacances

Avec la collection **Paradise Found**, vos paupières vont capter les pigments intenses des couleurs estivales.



L'embaras du choix

Ils se nomment *Piña Cola-Duh!*, *Sparkle & Shine*, *Flip Flop Life Goals*, *Shell-abrate Good Times* et *Long Time No Sea* : ce sont **5 nouveaux vernis à ongles** aux coloris flashy qui apporteront la touche finale aux ongles de vos mains et/ou de vos pieds cet été.

Produits disponibles chez ICI PARIS XL et sur iciparisxl.lu

NUXE Spa®

Au Château d'Urspelt

En partenariat avec la marque cosmétique parisienne **NUXE®**, le **Château d'Urspelt** propose une expérience exclusive. Réparti sur plus de 800 m², le seul NUXE Spa® luxembourgeois offre, en plus des espaces de soins et traitements, des installations

complètes dédiées au bien-être et à la détente, comme sa très spectaculaire piscine à la décoration caverneuse.

www.chateau-urspelt.lu



Lancôme

Fini zéro défaut

Déclinée en une multitude de teintes, la formule originale de **Teint Idole Ultra Wear Stick**

reste inchangée, mais son packaging a été optimisé : son nouvel écrin est doté d'un pinceau intégré. La gamme comprend fonds de teint, blushes et *highlighters*.

Jo Malone

Le temps des confitures

Jo Malone propose une collection tout en douceurs, inspirée des pots de confitures et de marmelades maison. De nouvelles bouteilles ont été créées exclusivement pour celle-ci, reprenant la forme et les détails vus sur les pots de marmelade vintage. Cette collection **Cologne** se compose de 5 fragrances de 30 ml : *Tangy Rhubarb*, *Rose Blush*, *Orange Peel*, *Elderflower Cordial* et *Blackberry & Bay*.

essie

Chaud les ongles !



Douceur de tons pastel et coloris vifs, les couleurs du désert ont inspiré cette nouvelle collection.

Brillants et vitaminés

Et pour un été acidulé, optez pour ces 6 teintes (en édition limitée) qui rappellent nos agrumes préférés, comme ce vert lumineux !



L'Oréal

Des lèvres à nu

Conçus pour amplifier plutôt que pour atténuer, **Les Nus** de Color Riche se déclinent en 7 nuances (dont 3 teintes à partir de septembre). Leur application est confortable et leur nouveau parfum floral fruité, mélange de pivoines, framboises et muscs de soie, vous rendra vite accro.



Optez pour les teintes flashy !

Avec ses 16 teintes flamboyantes, la palette d'ombres à paupières **Eye Go Wild** offre un retour dans les années 80. Si vous aimez les looks vintage...



Bioderma

Un écran solaire pour les peaux mixtes à grasses

Chaleur, soleil... Un cocktail magique et pourtant bien souvent explosif pour les peaux mixtes à grasses, qui s'exposent à voir apparaître boutons et imperfections.

Pour préparer et traiter la peau à chaque exposition au soleil, **Bioderma** a lancé **Photoderm Cover Touch SPF 50+**, un soin à la technologie révolutionnaire qui dit oui au soleil et non aux imperfections !

Disponible en pharmacie et parapharmacie.



APRIL

Un moment d'évasion

APRIL nous entraîne sur une île merveilleuse avec son parfum **I Wanna Have Fruity Crush**, une création exotique imaginée autour de fruits tropicaux mêlés à une pivoine exquise et dévoilant un fond puissant boisé. Et ses vernis hauts en couleur apporteront une touche de soleil à votre manucure.



Carven

Gamme de bain

DANS MA BULLE de fleurs

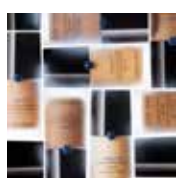
propose un *Gel parfumé pour le bain et la douche* et un *Lait parfumé pour le corps*, laissant dans leur sillage un fond tendre et onctueux.

En exclusivité chez Planet Parfum – www.planetparfum.lu



Giorgio Armani

Eclat instantané



La gamme de fond de teint **Designer Lift** s'étoffe avec 3 nouvelles nuances rosées, créant ainsi une palette complète de 10 teintes. La formule étant infusée de pigments bleus de Prusse qui neutralisent l'effet teint terne, le teint semble immédiatement ravivé.

Disponibles uniquement chez Paris 8 Grand Rue et Belle Etoile.

Stendhal

Ressourcez votre peau !

La gamme **HYDRO HARMONY** comprend un *Sérum Repulpant*, un *Soin Hydratant Repulpant* et un *Soin Regard Hydratant*.

Tous 3 vont désaltérer votre peau et ainsi la rendre plus souple et lumineuse. De plus, leur fragrance fleurie poudrée apporte un petit plus au rituel.



Photo-Chanel

Chanel

Jouez avec la couleur

Rouge Coco Bloom offre une palette de 20 teintes éclatantes. Bénéfice complémentaire de cette nouvelle formule : le confort et l'hydratation ne sont pas oubliés.

Bobbi Brown

Camaïeu de rose



Le rose est la couleur phare de la collection limitée **Glowing Pink** : ombres à paupières, rouges à lèvres, Highlighting Powder et Liquid Face Highlighter. Effet bonne mine et teint lumineux garantis !

Tom Ford

Poudre d'été

Tom Ford a créé **Soleil Brûlant**, une gamme en édition limitée qui comprend une eau de parfum orientale florale, une ombre à paupières et un gloss aux reflets dorés.

Disponible chez Paris 8.



Biotherm x Coco Capitán

Un appel à l'action pour préserver notre poumon bleu

La collaboration **Biotherm x Coco Capitán** utilise le travail de l'artiste pour sensibiliser aux risques que le changement climatique et la pollution plastique généralisée font peser sur le phytoplancton vivant dans nos mers. L'édition limitée se compose de 3 produits : un sérum régénérant (*Life Plankton™ Elixir*), un lait corporel (*Lait Corporel L'Original*) et un gel ultra hydratant pour hommes (*Aquapower Gel*). Les conditionnements des 3 produits incarnent l'esprit militant de la campagne. Sur chacun d'entre eux, est inscrite la phrase engagée de Coco Capitán : «How do you sail breathe without the sea?» (« Comment naviguer respirer sans la mer »).



Un ouvrage professionnel important, un bicentenaire exceptionnel, l'évocation d'une époque bénie, de magnifiques découvertes, le portrait d'une femme d'industrie, mais aussi des romans avec du suspense, de l'amour, de la fraîcheur, et un grand sujet de civilisation : tous les ingrédients sont ici pour un bel été de lecture.

Michel Nivoix

Exemple concret

Comment une entreprise familiale a-t-elle pu devenir le groupe Elis, leader européen des services à l'entreprise dans les domaines de l'hygiène, du confort et du bien-être ? C'est ce que racontent dans cet ouvrage Philippe Bernard, qui a présidé aux destinées d'Elis, et Vincent Lenhardt, spécialiste du coaching en France.

Ces pages expliquent comment le changement a été conduit et l'importance d'une bonne harmonie avec les équipes, et soulignent les retombées positives de la mise en place et du développement d'un management fondé sur l'intelligence collective. Un livre à recommander à tout dirigeant d'entreprise.

L'intelligence collective en action

Repères pour une co-construction du SENS de l'entreprise de Vincent Lenhardt et Philippe Bernard

Pearson (192 pages – 25 EUR)



Merveilles

Cinquante destinations touristiques à l'écart des grandes foules : c'est la proposition de ce livre qui entraîne le lecteur dans autant de villages et de bourgs disséminés dans toute la France, des lieux pleins de charme propres à la détente et à l'émerveillement.

Chaque commune est présentée avec son histoire, son patrimoine, des anecdotes intéressantes et la mention de sites remarquables proches. D'éloquentes photos complètent ce tableau fort documenté qui illustre l'incroyable diversité de paysages et de styles architecturaux. Ce livre est une invitation au voyage à laquelle il est difficile de résister, pour le plus grand plaisir des curieux et des amateurs de belles découvertes.

La France des plus beaux villages par un collectif d'auteurs

Glénat (175 pages – 35 EUR)



Destin hors normes

Certains destins sont de l'ordre du sublime, comme celui d'Anne Marguerite d'Hausen, originaire d'Hayange et épouse de Jean-Charles de Wendel dont le père, Jean-Martin, fut le premier maître de forges de cette famille qui a marqué l'histoire industrielle de la Lorraine.

Fabuleuse capitaine d'industrie, Marguerite de Wendel a connu une vie marquée par la folie révolutionnaire : emprisonnement pour elle, mort de son fils, guillotinage de son petit-fils, et destruction de son empire qu'elle s'est attachée à reconstruire. Un récit remarquablement documenté, qui est une belle leçon de vie et, de surcroît, fort bien écrit.

Le destin fou de Marguerite de Wendel

Maîtresse de forges, des Lumières à la Terreur de Danièle Henky

Le Papillon Rouge Editeur (296 pages – 19,90 EUR)



Cruel dilemme

Épouse d'un cardiologue et mère de deux enfants, Ariana, blogueuse à succès, Parisienne jusqu'au bout des ongles, hérite d'une propriété à Cahors. Elle ne s'y voit pas y vivre, jusqu'à l'infarctus de son mari. Tout le monde descend alors dans le Lot, y compris Sophia, la sœur d'Ariana, qui ouvre une bibliothèque de prêt avec son immense collection de livres.

Sophia lui apprend un jour qu'elle a vu Mansour, premier amour d'Ariana lorsqu'elle avait quinze ans, qui n'avait pas voulu qu'elle gâche sa vie pour lui. Plus qu'une rafale, c'est une vraie tornade pour Ariana. Osera-t-elle tout quitter pour aller au bout de cet immense amour ?

Le premier amour est-il éternel ?

de Geneviève Senger

Presses de la Cité (267 pages – 20 EUR)



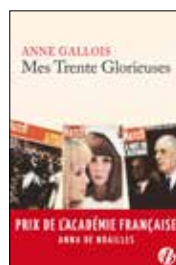
Fabuleuse époque

Ce récit est d'abord celui de la vie d'une famille qui compte six sœurs. Il est d'autant plus intéressant qu'il est le reflet des mentalités et comportements d'une époque : celle dite des Trente Glorieuses, qui couvre la période de 1945 à 1975.

Il est aussi le prétexte à un survol de ces années exceptionnelles marquées par des événements importants, des faits divers incroyables et surtout par une créativité absolument extraordinaire dans tous les domaines, une explosion de talents, un bouillonnement culturel exceptionnel et des avancées technologiques essentielles. Ce livre a été couronné par le Prix Anna de Noailles de l'Académie Française.

Mes Trente Glorieuses d'Anne Gallois

de Borée (249 pages – 18 EUR)



Métamorphose

Elles sont cinq. Cinq amies très liées depuis longtemps, bien que très différentes tant physiquement que professionnellement. Cinq amies qui ont chacune des rêves et des ambitions qui ne peuvent être comparés. Pourtant, elles décident de participer ensemble à un concours de talents organisé par leur ville et d'y présenter un défilé de mode, de la création des tenues à la prestation sur scène.

Nous sommes en 1980. Cette expérience va les changer, et notamment l'une d'entre elles, prête à perdre une amie et à des renoncements pour oser être elle-même et se lancer. Un très beau roman, très frais et joyeux, sur l'amitié et la métamorphose.

Avant l'été

de Claudie Gallay

Actes Sud (546 pages – 22 EUR)



Redoutable Julie

Décédée lors de l'épidémie de peste de 1720, Livia a laissé de sa courte existence un récit qui est remis à sa fille, Julie, le jour de ses vingt ans. Julie vit à Moustiers-Sainte-Marie, dans les Alpes-de-Haute-Provence, avec son père, maître faïencier. Découvrant que sa mère a été manipulée par des aristocrates d'Aix-en-Provence et a vécu jusqu'à sa mort dans la crainte d'être retrouvée par eux, Julie s'y rend pour la venger.

Elle se retrouve face à des personnages fortunés et donc puissants, mais qui ignorent ses qualités d'écrivaine hors-pair et son habileté à manier le pistolet. On retrouve ici un genre parfois oublié : le grand roman de cape et d'épée. Une réussite.

Pour oublier la nuit
de Françoise Bourdon

Calmann-Lévy (376 pages – 20,50 EUR)



Vastes questions

Un immigré pakistanais arrive aux urgences, portant dans ses bras son garçonnet de quatre ans inconscient qui serait tombé d'un arbre. Mais l'enfant, qui présente de nombreux stigmates, ne survit pas. Peu de temps après, son père est retrouvé assassiné dans la salle de prière de l'hôpital et personne ne pleure sa mort. Mais la fin justifie-t-elle toujours les moyens ?

Ce thriller puissant met en scène un pédiatre infidèle, un secrétaire d'état au passé sombre et violent, et un infirmier homosexuel et islamophobe. Et si la justice ne se rendait-elle pas toujours dans les tribunaux ? Peut-on tuer un meurtrier ? Le lecteur est sérieusement tenu en haleine.

Tout est à moi
de Ruth Lillegraven

Gaïa (387 pages – 23 EUR)



Guerre froide

Dans les années 1950, en pleine « guerre froide », le sénateur américain Joseph McCarthy développe un anticommunisme forcené. Des enquêtes policières et judiciaires sont menées contre des millions d'Américains. C'est ainsi que Phoebe Adler, scénariste, est soupçonnée, à tort, d'être une sympathisante communiste.

Elle fuit à Londres où elle rencontre une productrice américaine qui a dû elle aussi s'exiler et se mobilise pour venir en aide à ses compatriotes. Ses équipes sont constituées par des artistes figurant eux aussi sur la Liste Noire. Les deux femmes entrent en guerre contre le maccarthysme, l'injustice et le sexisme. Mais Londres n'est peut-être pas aussi sûre qu'elles le croient...

Héroïnes

de Sarah-Jane Stratford

Belfond (428 pages – 21 EUR)



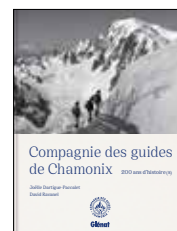
Remarquable

Plus ancienne et plus prestigieuse organisation de ce type au monde, la Compagnie des Guides de Chamonix est née en 1821 à la suite de la mort de trois guides au Mont Blanc. Depuis, la Compagnie a toujours été précurseur et a écrit l'Histoire de la montagne, faite de drames et de conquêtes.

Ce remarquable ouvrage illustré de documents inédits est organisé autour de huit thèmes : savoir, découvrir, vaincre, admirer, secourir, partager, transmettre, protéger. Il raconte des grandes « premières » mais pas seulement : il permet de comprendre ce lien unique qui se crée à chaque ascension entre le guide et son (ses) client(s). Il faut absolument se procurer ce livre.

Compagnie des Guides de Chamonix
200 ans d'histoire(s)

de Joëlle Dartigue-Paccalet et David Ravel
Glénat (251 pages – 30 EUR)



Lourd secret

Après la mort de Max Temple, professeur de psychologie reconnu pour sa méthode de discréditation des théories complotistes, Celia Wilde, son épouse, qui fut une actrice célèbre, et leurs enfants Marion (et son époux), Rory et Sylvie (et son mari), adultes comblés, se retrouvent dans leur maison de vacances au Portugal. Mais cette famille a des comptes à régler.

Son passé est entaché par le décès, dans cette maison, il y a seize ans, de la petite Niamh, fille de Sylvie. Et Amanda, la nouvelle nounou des voisins, pense que l'un des membres de la famille cache un secret invouable. Or, il peut être dangereux d'avoir des soupçons. Quel suspense !

L'ange déchu

de Chris Brookmyre

Métailié (375 pages – 22 EUR)



Nous vous recommandons aussi

Justice divine

de Hjorth & Rosenfeldt

Actes Sud (437 pages – 23 EUR)

Des cendres sur nos cœurs

d'Annie Degroote

Presses de la Cité (503 pages – 21 EUR)

La Chapelle des Templiers

de Jean Siccardi

Calmann-Lévy (260 pages – 18,50 EUR)

Cette sélection est un véritable festival, avec des pages classiques de compositeurs fort différents, des interprétations de très haute tenue, le travail d'un excellent quartet, et un hommage à Serge Gainsbourg signé André Manoukian.

Michel Nivoix

Bijou

L'ensemble de cordes Gli Incogniti, fondé et dirigé par la talentueuse violoniste Amandine Beyer et spécialisé dans la musique baroque, nous propose de redécouvrir les six symphonies hambourgeoises que leur compositeur, Carl Philipp Emanuel Bach, dédia au baron Gottfried van Swieten, à l'origine de cette commande. Au programme de ce disque figure également la version pour cordes seules de sa 5^e symphonie berlinoise.

Des interprétations ciselées et d'une grande délicatesse. On soulignera aussi le parfait équilibre entre les interprètes.

Carl Philipp Emanuel Bach
Complete string symphonies
(Harmonia Mundi)



Subtil hommage

Créateur du Cosmo Jazz Festival de Chamonix, André Manoukian a imaginé ce subtil hommage à Serge Gainsbourg. Seul au piano ou accompagné par d'autres musiciens qui, eux aussi, tiennent la route, il a retenu douze compositions et invité pour six d'entre elles Melody Gardot, Elodie Frégé, Camélia Jordana, Camille Lellouche, Isabelle Adjani et Rosemary Standley : des voix très ajustées aux chansons.

Des six autres morceaux, il donne une interprétation subtile avec de très belles improvisations et des côtés jazzy qui auraient beaucoup plu au grand Serge. Merci, Monsieur Manoukian.

André Manoukian
Les pianos de Gainsbourg
(Decca)



Sublime

Le poème symphonique *Ein Heldenleben* et la pièce concertante *Burleske en ré mineur* de Richard Strauss sont ici joués par l'Orchestra dell'Academia Nazionale di Santa Cecilia placé sous la direction du chef britannique Antonio Pappano avec Roberto González-Monjas, premier violon (pour le poème) et le pianiste français Bertrand Chamayou, récompensé par quatre Victoires de la Musique Classique, pour les deux enregistrements.

Des interprétations à la fois tout en finesse et éblouissantes, d'une grande force et d'une extraordinaire profondeur. Sublime.

Richard Strauss
Ein Heldenleben – Burleske
(Warner Classics)

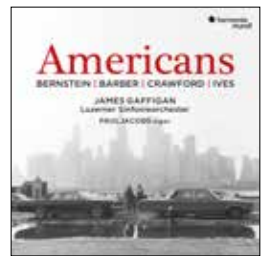


Panorama

Chef du Luzerner Sinfonieorchester, le New-Yorkais James Gaffigan propose avec ce disque un survol de la musique américaine, de Charles Ives à Leonard Bernstein en passant par Ruth Crawford et Samuel Barber pour la *Toccata Festiva* duquel il a invité Paul Jacobs, premier organiste couronné par un Grammy Award.

L'orchestre se montre à la fois mesuré et brillant, très attentif aux indications d'un James Gaffigan remarquable : une générosité qui sied à merveille à ce programme équilibré. La prise de son mérite une mention spéciale.

Americans
Bernstein, Barber, Crawford, Ives
(Harmonia Mundi)



Création collégiale

Quelques journées de répétitions seulement ont suffi à Airelle Besson avant d'enregistrer ce nouveau disque. La trompettiste est de nouveau entourée de Benjamin Moussay au piano et au Fender Rhodes, et de Fabrice Moreau à la batterie, la voix étant celle d'Isabel Sörling.

On ressent immédiatement une grande complicité, née d'une collaboration de cinq ans. Chacun a parfaitement trouvé sa place et personne ne tente de se mettre égoïstement en valeur. On notera une belle homogénéité et une création collégiale réussie.

Airelle Besson
Try !
(L'Autre Distribution)



Délectation

Lauréate de nombreux prix de piano en France et à l'étranger, dont certains particulièrement prestigieux, Hélène Tysman a donné des récitals à travers toute l'Europe, en Asie et aux Etats-Unis. Elle a aussi travaillé avec de grands orchestres symphoniques d'envergure internationale et poursuit une belle carrière.

Après des disques consacrés à Chopin, Ravel, Vivaldi, notamment, Hélène Tysman nous propose un kaléidoscope Jean-Sébastien Bach, compositeur dont elle fait une lecture personnelle très séduisante, associant précision et toucher subtil. On se délecte.

Hélène Tysman
Prisme Bach
(Klarthe)



14 SEPT.
2021



REGISTER NOW

SPACE FORUM

 spaceforum.com

MARKETING. EVENTS. PUBLISHING.
FARVEST




team@spaceforum.com



T H E



I X

100 %
ÉLECTRIQUE.



 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Informations environnementales: bmw.lu

0,0 L/100 KM • 0 G/KM CO₂ (WLTP)

BMW Belgium Luxembourg SA • Lodderstraat 16, 2880 Bornem • Belgique • contact.lu@bmw.lu • www.bmw.lu

#bornelectric